

## **ÉCRIT PROFESSIONNEL**

Réalisé dans le cadre de la formation en Conseil Conjugal et Familial  
dispensée par la Fédération régionale du Planning familial Nouvelle Aquitaine

### **Et si c'est vrai ?**

*Les enjeux de la socialisation dans une société sexiste  
sur les violences faites aux femmes*

*Octobre 2022*

*« On ne naît pas femme : on le devient. »*

*Simone de Beauvoir, 1949*

*« Quand on insulte une femme, on les insulte toutes »*

*Gauvain Sers, 2019*

## REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier tou·t·es les intervenant·es rencontré·es au cours de la formation en Conseil Conjugal et Familial ainsi que tou·t·es les collègues de promotion pour des rencontres inattendues, des échanges éclairants et quelques fous rires.

Je souhaite remercier, plus particulièrement, Rachel pour sa disponibilité et son accompagnement à la réflexion pour élaborer cet écrit professionnel.

Je tiens également à remercier Caroline pour son écoute et sa mise en perspective lors des analyses de pratiques, véritables espaces de prise de recul et d'évolution professionnelle.

Je remercie aussi chaleureusement Bénédicte, Julie et Valérie pour leurs relectures attentives et précieuses.

Enfin, je remercie mon compagnon pour sa tendre présence, ainsi que nos trois enfants, Daphné, Sidonie et Timothé pour m'avoir soutenue et encouragée pendant ces dix-huit mois de formation. Je vous suis reconnaissante pour votre présence à mes côtés et votre dynamisme qui m'oblige, sans cesse, à me renouveler.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>I) SOCIALISATION ET REPRESENTATIONS SOCIALES</b> .....	<b>12</b>
1.1) LA SOCIALISATION PRIMAIRE.....	13
1.1.1) <i>La socialisation primaire familiale</i> .....	13
1.1.1.1) Entre processus conscient et inconscient .....	13
1.1.1.2) Trois grands facteurs de variation .....	15
1.1.2) <i>Une socialisation primaire plurielle</i> .....	17
1.2) LA SOCIALISATION SECONDAIRE.....	19
1.2.1) <i>Définition</i> .....	19
1.2.2) <i>La socialisation professionnelle</i> .....	20
1.2.3) <i>Les autres socialisations secondaires</i> .....	21
1.3) LES REPRESENTATIONS SOCIALES .....	22
1.3.1) <i>De la perception à la représentation</i> .....	23
1.3.1.1) Réalité physique, réalité perçue.....	23
1.3.1.2) Le biais cognitif .....	23
1.3.1.3) Le biais de confirmation.....	24
1.3.1.4) Le cerveau, un « avare cognitif » .....	24
1.3.1.5) Le principe de catégorisation.....	25
1.3.2) <i>De la représentation à la discrimination</i> .....	26
1.3.2.1) Les représentations sociales.....	26
1.3.2.2) Les stéréotypes .....	27
1.3.2.3) Les préjugés .....	28
<b>II) LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CONSTAT ET ANALYSE</b> .....	<b>30</b>
2.1) DEFINITIONS ET DONNEES CHIFFREES .....	30
2.1.1) <i>Les violences au sein du couple</i> .....	30

2.1.2) <i>Les violences sexuelles</i> .....	32
2.1.3) <i>Les violences sexistes</i> .....	33
2.2) <b>UNE ANALYSE FEMINISTE</b> .....	35
2.2.1) <i>Aux origines de l'oppression des femmes</i> .....	36
2.2.2) <i>Une société patriarcale</i> .....	37
2.2.3) <i>Un sexisme ambiant et ambivalent</i> .....	39
2.2.4) <i>La culture du viol</i> .....	43
<b>III) ANALYSE REFLEXIVE ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>47</b>
3.1) <b>ANALYSE REFLEXIVE DE MON PARCOURS</b> .....	47
3.1.1) <i>Une socialisation professionnelle infirmière</i> .....	47
3.1.2) <i>De l'infirmière à la conseillère conjugale et familiale</i> .....	50
3.1.3) <i>Evolution de ma posture professionnelle</i> .....	51
3.1.4) <i>Retour d'analyse sur ma situation de départ</i> .....	53
3.2) <b>PERSPECTIVES DANS L'EXERCICE DU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL</b> .....	55
3.2.1) <i>De l'importance des actions de prévention et de promotion de la santé</i> . 55	
3.2.2) <i>Pistes pour la pratique en conseil conjugal et familial</i> .....	58
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>60</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAFIE</b> .....	<b>62</b>

## INTRODUCTION

À l'origine de ce travail de réflexion, se trouve un questionnement qui me taraude depuis longtemps, bien avant le début de la formation en Conseil Conjugal et Familial (CCF), concernant les violences faites aux femmes. Puis, une réaction que j'ai eue, face à une situation vécue dans un cadre personnel et qui m'a surprise, est venue croiser cette première interrogation. La genèse de cette analyse se trouve donc à l'intersection de ces deux questions.

Depuis mon arrivée en tant qu'infirmière au Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), j'ai découvert ce que pouvaient être les situations de violences conjugales. Je n'avais pas pris la mesure de ce phénomène jusqu'à cette expérience professionnelle. En effet, plusieurs femmes m'ont raconté avoir été victimes de viols, d'agressions sexuelles ou encore qu'elles vivaient des situations de violences verbales, physiques, psychologiques, financières, voire même administratives. Ces femmes sous emprise se retrouvaient alors dans des situations compliquées, voire impossibles dans le sens où s'en extraire risquerait de les exposer à d'autres violences pouvant aller jusqu'au féminicide.

Or, constatant le refus de la société de reconnaître l'existence de ces violences, voire face à une certaine forme de banalisation, je me suis alors interrogée. Pourquoi notre société ne pouvait-elle pas reconnaître que des femmes subissaient des situations de violences sexuelles et que des hommes soient les auteurs de ces violences ?

Je me retrouvais confrontée à une situation pour le moins étrange : dans mon cadre professionnel, ces situations sont nommées et reconnues, tandis que la société ne veut pas les voir et, si d'aventure elle les reconnaît, elle les minimise en les justifiant par les comportements prétendument inadaptés des femmes. La réalité de mon travail n'est pas celle que la société a envie d'entendre.

Les violences faites aux femmes sont une réalité :

- 72 % des victimes de violences conjugales sont des femmes<sup>1</sup>,
- 85 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes<sup>2</sup>,
- près de 50 % des violences sexuelles sont commises sur des filles de moins de 16 ans<sup>3</sup>,
- 90 % des auteurs de violences sexuelles sont des hommes, pour la plupart des proches ou connus de la victime<sup>4</sup>.

Ce paradoxe m'interpelle alors véritablement. Pourquoi ne peut-on croire la parole des femmes ? Pourquoi les femmes inventeraient-elles de telles accusations ? Pourquoi met-on leur parole en doute ? Pourquoi dit-on à une femme qui vient porter plainte qu'elle l'a peut-être un peu cherché ? Qu'est-ce qui empêche la société de croire la parole des femmes qui dénoncent des faits de violence ? Autrement dit, qu'est-ce qui fait que la société ne peut pas regarder ces hommes dénoncés comme des agresseurs, des hommes violents ?

Ce questionnement, qui me traverse depuis que je travaille au CPEF, m'a conduit à m'interroger. Quelle société refuse de reconnaître des faits aussi graves que peuvent l'être des situations de violences sexuelles et conjugales ? Comment fonctionne-t-elle pour maintenir l'omerta sur ce sujet au cœur de la vie des femmes et des hommes puisque tous sont concernés ?

Remettre en cause le fonctionnement de cette société, notre société, revient à dénoncer le système patriarcal, ou, autrement dit, à interroger les rapports sociaux de sexe. Il s'agit alors aussi de remettre en cause sa propre construction en tant qu'individu, c'est-à-dire questionner ses croyances et ses préjugés, amenant ainsi à un possible effondrement du socle sur lequel l'individu s'est construit.

---

<sup>1</sup> Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, « Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », édition 2021.

<sup>2</sup> SALMONA Muriel, *Le Livre noir des violences sexuelles*, Dunod, 2<sup>e</sup> édition, 2019, p. 34.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

Ma seconde interrogation provient d'une situation à laquelle j'ai été confrontée dans le cadre personnel et qui m'a beaucoup interpellée. Cela faisait déjà deux ans et demi que j'exerçais au sein du CPEF lorsque j'ai croisé une femme de mon entourage qui venait de se séparer temporairement de son compagnon, car elle n'en pouvait plus de ce qu'elle vivait. Elle m'a dit qu'il était compliqué. Quand je lui ai précisé mon travail au CPEF, elle m'a alors raconté ses difficultés au quotidien dans sa vie de couple, de famille, qu'elle rentrait tard du travail pour ne pas essuyer les reproches. Ce qu'elle faisait n'était jamais assez bien, les reproches étaient fréquents et virulents. Elle m'a parlé des relations extra-conjugales de son mari, mais de sa jalousie dès qu'elle était en présence d'autres hommes, y compris dans le cadre de son travail. Elle m'a fait comprendre que les demandes sexuelles étaient très fréquentes. Je l'ai écoutée s'exprimer sur son vécu. Puis je l'ai orientée vers une collègue pour un accompagnement adapté dans ce moment compliqué.

Le soir, troublée par les révélations de cette femme, je partage à mon compagnon ce que traverse ce couple que nous connaissons tous les deux. Et je lui dis « Et si c'est vrai, tu te rends compte ? » J'étais touchée par ce qui se passait pour cette femme dans son couple et que je n'avais pas imaginé. Et, en même temps, j'étais parfois intriguée par ce que je pouvais ressentir et percevoir de leur attitude. La perception que j'avais de ce couple, à travers ce qu'il donnait à voir, était une vie de famille réussie et une riche vie sociale et associative<sup>5</sup>. Cet homme m'apparaissait plutôt comme sympathique. J'avais donc du mal à croire qu'il dévalorisait sa femme, lui mettait la pression, la dénigrant, la trompait et exerçait une certaine forme de violence sur les plans sexuel et psychologique. Au moment où j'écris ces lignes, cela m'interroge aussi plus largement sur le « masque social » que nous pouvons tous avoir...

Cette conversation m'amenait à porter un autre regard sur lui, sur eux, sur leur relation, sur cet homme qui avait « l'air humain » - étrange que me vienne ce

---

<sup>5</sup> Stéréotypes de la famille idéale.



terme... comme si cela faisait référence à un stéréotype concernant les hommes violents perçus comme des « monstres ». Ce que m'a dit cette femme est venu effectivement perturber l'image quasi idéale que j'avais de sa vie de famille, une représentation pour le moins stéréotypée. J'étais tellement surprise que je ne pouvais pas croire que son mari se comportait comme cela et, en même temps, il ne m'est pas venu une seule seconde à l'esprit, au cours de notre discussion, de mettre en doute ses propos.

Face à l'ambivalence de ma réaction, je suis restée interloquée, ne comprenant pas comment j'avais pu rajouter ce « Et si c'est vrai ? » Je me suis interrogée sur ce que cette réaction venait questionner chez moi. J'ai alors compris qu'elle remettait en cause mes représentations et mes préjugés. En effet, j'ai grandi dans cette société patriarcale où la domination masculine prévaut dans les rapports sociaux de sexe.

Dans ce contexte, j'éprouve une difficulté : celle de voir cet homme tel que me le décrit cette femme, de le voir comme manipulateur et violent.

Est-ce à dire qu'un inconnu peut être plus facilement vu comme un agresseur ? Alors que si je connais la personne, c'est plus difficile de la percevoir comme tel ? Et que signifie ma réaction spontanée ? J'ai été surprise, même choquée, d'avoir prononcé ce « Et si c'est vrai ? » Car si j'avais du mal à porter un nouveau regard sur ce couple, malgré ce que la femme m'avait dit, comme si je ne pouvais pas y croire, je ne mettais pourtant pas en doute ses propos. Cela soulignait une réelle ambiguïté... En effet, dans mon travail au CPEF, je reçois la parole de femmes victimes de violence, passées ou actuelles. Jamais, je n'ai remis en cause leurs propos. Je ne connais pas ces femmes, ni ces hommes, leurs compagnons violents. Peut-être m'est-il plus facile de les voir comme des agresseurs sans voir leur part d'humanité ? En tout cas, j'observe que, dans ces situations, je ne mets en cause aucune perception de ces hommes puisque je ne les connais pas.

La réaction que j'ai pu avoir lors de cette situation vient alors réinterroger mon premier questionnement. En effet, si en tant que professionnelle exerçant au CPEF, je me dis « Et si c'est vrai ? », même si c'est hors de mon cadre de travail, je m'interroge sur ce que cela peut bien signifier. Qu'est-ce que je ne peux pas remettre en cause ? Et, par conséquent, je peux légitimement me demander ce que cela viendrait aussi remettre en cause dans le fonctionnement de notre société, de chaque individu. À quoi ma réaction me renvoie-t-elle donc ? Cela vient inévitablement questionner et percuter mes représentations et stéréotypes à propos du couple, de la famille, de l'homme violent, de ce qu'est une violence. Comment et quand se construisent les représentations et stéréotypes d'une personne ? C'est à la suite de ce cheminement que j'ai pu formuler la problématique à laquelle je tente de répondre via cet écrit professionnel. *En quoi la réaction spontanée que j'ai eue, lors de cette situation, peut participer à expliquer qu'il a fallu tant de temps pour que la société commence enfin à croire la parole des femmes victimes de violence, à reconnaître l'existence des violences faites aux femmes ?*

L'hypothèse que je fais, pour y répondre, est que la socialisation primaire et secondaire des individus se fait dans une société sexiste.

Pour répondre à ce questionnement, il me semble, tout d'abord intéressant, dans une première partie, de chercher à comprendre comment l'individu se construit au cours de la socialisation avant de voir comment se façonnent nos représentations, nos stéréotypes et préjugés.

Dans une deuxième partie, je définirai les violences sexistes, sexuelles et conjugales avant de citer quelques chiffres pour rendre compte de leur réalité en France. J'expliciterais les concepts de patriarcat et de sexisme préexistants à l'instauration de ce que Valérie Rey-Robert nomme « une culture du viol à la française » qui expliquent pourquoi les violences faites aux femmes ont ainsi pu perdurer jusqu'à ce jour.

Dans une troisième et dernière partie, au vu des éléments d'analyse apportés, je tenterai de porter un regard réflexif sur ma propre posture. Je proposerai ensuite des pistes de réflexion pour voir comment la·e conseiller·e conjugal·e et familial·e peut contribuer à la mise en perspective des rapports sociaux de sexe et, par conséquent, à la déconstruction des stéréotypes de genre afin de porter un regard plus éclairé sur ce qui peut se jouer dans les relations entre les femmes et les hommes.

## I) Socialisation et représentations sociales

Au cours de ce travail de réflexion, je me suis tout d'abord interrogée sur la construction de l'être humain. Dans notre société, comment l'enfant qui naît se construit-il ? Par quels processus devient-il un adulte ? Il m'a semblé également intéressant d'observer les effets produits par ces processus sur sa construction.

Cela revient à s'interroger sur la construction des représentations, stéréotypes et préjugés, au cours de ce processus, pour comprendre leur influence sur le comportement des individus.

Le processus de socialisation est au cœur de la construction de l'individu. En sociologie, la socialisation est définie comme la production de lien social et la façon de faire société. En psychologie, c'est l'aptitude et la compétence à entretenir des relations avec autrui ; la socialisation de l'enfant débute à l'école maternelle.

Dans cet écrit, nous retiendrons la définition de la socialisation, donnée par Muriel Darmon dans son ouvrage, *La Socialisation*,<sup>6</sup> comme étant « la façon dont la société forme et transforme les individus. C'est donc en ce sens l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit - on dira aussi "formé", "modelé", "façonné", "fabriqué", "conditionné" - par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert - "apprend", "intériorise", "incorpore", "intègre" - des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. »

Cette définition interroge la manière dont s'opère la socialisation, par quelles instances et avec quels effets produits, autrement dit quelles intériorisations pour l'individu. Elle sous-entend un caractère déterminant de la socialisation tout en y intégrant la notion d'évolution puisqu'il y est question de transformation. Se pose

---

<sup>6</sup> DARMON Muriel, *La Socialisation*, Armand Colin, coll. 128, série « Domaines et Approches », 2011, p. 6.

également la question des socialisations successives de l'individu, depuis son enfance jusqu'à la fin de sa vie. Pour étayer mon propos, je prendrai appui sur l'ouvrage de Muriel Darmon, *La Socialisation*.

## 1.1) La socialisation primaire

### 1.1.1) La socialisation primaire familiale

#### 1.1.1.1) *Entre processus conscient et inconscient*

Selon Muriel Darmon, le processus de socialisation primaire est particulièrement fort au cours des premières années de vie, car les premières expériences sont fondatrices pour l'enfant. Elles constituent les filtres par lesquels il va ensuite appréhender le monde. En outre, il est, à ce moment-là, un être particulièrement influençable, car il dépend affectivement de ses parents dont il a besoin pour survivre.

Pour Émile Durkheim<sup>7</sup>, éducation et socialisation familiale se confondent, car l'enfant est un être passif et inconscient, sans aucune représentation et donc relativement malléable par ses « autrui significatifs », ses parents, qui ont de fait un ascendant naturel sur lui. Cependant, cette socialisation consciente par les parents est aussi impactée par la puissance des normes éducatives de la société. Pour les sociologues Peter Berger et Thomas Luckmann<sup>8</sup>, « l'enfant n'intériorise pas le monde de ses autrui significatifs comme un monde possible parmi beaucoup d'autres. Il l'intériorise comme *le* monde, le seul monde existant et concevable, le monde *tout court*. »

Par ailleurs, toutes les actions non intentionnelles, lors des interactions entre parents et enfants, contribuent également au processus de socialisation primaire. Ensuite, Émile Durkheim reconnaît la part non consciente de la socialisation : « Par

---

<sup>7</sup> Sociologue français cité par M. Darmon, *La Socialisation*, p. 13.

<sup>8</sup> Sociologues allemands cités par M. Darmon, *Ibid.*, p. 15.

notre exemple, par les paroles que nous prononçons, par les actes que nous accomplissons, nous façonnons d'une manière continue l'âme de nos enfants. »<sup>9</sup>

L'héritage culturel se transmet entre parents et enfants également de manière très informelle et non consciente au quotidien, témoignant du phénomène d'incorporation.

Pierre Bourdieu<sup>10</sup> intègre cette dimension non consciente de la socialisation dans sa théorie de l'habitus. L'habitus est « le principe générateur des pratiques et des représentations d'un individu ou d'une classe d'individus ». Il « est constitué par l'incorporation des conditions sociales et des expériences passées, notamment enfantines. » Le corps intègre, de manière inconsciente, les injonctions sociales et les situations vécues comme autant de conduites à tenir qu'il utilisera par la suite.

Ainsi, non seulement la socialisation fabrique des corps différents à travers la différenciation sexuelle, mais elle façonne aussi tout notre rapport au monde social.

Pour l'auteur, les catégories de pensées, les « structures cognitives », les « schèmes de perception et d'appréciation », les « principes de division » (notions de bien et mal) sont autant de grilles de lectures du monde social qui sont incorporées lors du processus de socialisation primaire. Elles sont prêtes à être activées par les situations et expériences auxquelles nous sommes confrontés.

De plus, les produits ou effets de la socialisation sont transférables dans d'autres situations que dans celles où ils se sont créés, car l'habitus se définit comme un « système de dispositions durables et transposables », toujours selon Pierre Bourdieu. En effet, « les façons d'être, de faire et de voir le monde, les inclinations à agir de telle ou telle manière ou à ressentir telle ou telle chose sont intériorisées à partir d'un domaine pratique donné ou auprès d'une instance précise mais ont

---

<sup>9</sup> E. Durkheim cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 17.

<sup>10</sup> Sociologue français cité par M. Darmon pour toutes les citations suivantes (sauf mention contraire), *Ibid.*, p. 17.

également des effets dans d'autres domaines pratiques ou d'autres situations sociales »<sup>11</sup>. C'est en ce sens que la socialisation est dite globale.

Il importe, en outre, de souligner qu'il peut aussi exister une mobilisation non consciente des produits de l'incorporation c'est-à-dire qu'on peut « ne pas se rendre compte que, lorsqu'on agit, c'est en fait ce que nous sommes devenus suite à cette incorporation qui agit en nous »<sup>12</sup>. L'habitus est donc « la présence agissante de tout le passé dont il est le produit »<sup>13</sup>.

En définitive, la socialisation primaire familiale crée des produits stables et résistants aux transformations. Pierre Bourdieu parle alors d'une « hystérésis »<sup>14</sup> des produits de la socialisation familiale, car l'individu résiste au changement. Il a, de plus, tendance à persévérer dans la direction prise par la socialisation familiale, allant jusqu'à ne retenir que ce qui peut renforcer son système tout en écartant ce qui pourrait remettre en cause ce qu'il a intégré lors de ses premières expériences.

Enfin, les socialisations familiales peuvent être très diverses selon l'origine sociale de l'enfant. Il existe donc des socialisations de classe qui déterminent les pratiques des individus, ainsi que leurs goûts selon la classe sociale d'appartenance, et au sein desquelles, on peut aussi observer des « habitus individuels ».

#### 1.1.1.2) *Trois grands facteurs de variation*

Pour Muriel Darmon, la construction de l'individu est également impactée par trois grands principes de variation des socialisations : l'époque, la classe sociale et le genre qui conditionnent une intériorisation de l'espace social propre à chacun.

---

<sup>11</sup> DARMON Muriel, *La Socialisation*, p. 20.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>13</sup> P. Bourdieu cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 21.

<sup>14</sup> L'hystérésis de l'habitus désigne l'inertie des dispositions acquises et la résistance au changement.

Pour Norbert Elias<sup>15</sup>, l'histoire individuelle et l'histoire des sociétés sont liées ; c'est la « loi fondamentale sociogénétique ». « L'histoire d'une société se reflète dans l'histoire interne de chaque individu ; chaque individu doit parcourir pour son propre compte en abrégé le processus de civilisation que la société a parcouru dans son ensemble. » Cela signifie que chaque individu intériorise, petit à petit, la contrainte venue de l'extérieur jusqu'à ce qu'elle devienne un automatisme de fonctionnement que, ni lui, ni les générations suivantes ne remettront en cause. On parle alors d'intériorisation de la contrainte.

Par ailleurs, au sein d'une même génération, l'origine sociale des enfants, c'est-à-dire l'appartenance de classe des parents, est un second facteur majeur de différenciation des socialisations. Selon Basil Bernstein<sup>16</sup>, la classe sociale détermine profondément les formes de socialisation, car elle façonne de manière déterminante l'expérience sociale primaire acquise dans la famille. En témoigne l'utilisation du jouet selon la classe sociale, perçu comme un moyen d'éveil dans les classes moyennes à supérieures, tandis qu'il est plutôt vécu comme un loisir dans les familles populaires. Le jouet n'est donc pas un objet socialement neutre, car il renvoie à des représentations différentes du travail et du loisir selon la classe à laquelle on appartient. De même, les conditions matérielles de vie, en termes de moyens financiers et d'accès au logement, témoignent, là encore, de profondes différences entre les socialisations bourgeoises et populaires, à l'origine d'une intériorisation de la place occupée dans la société.

La socialisation primaire familiale joue, enfin, un rôle très important dans la différenciation des sexes par une intériorisation précoce des modèles des comportements sexués. Des travaux des années 1970 témoignent de la force des conditionnements sociaux sur la formation des rôles féminin et masculin dès la petite enfance, à travers les choix de couleur de la layette, de la chambre, la manière de

---

<sup>15</sup> Sociologue britannico-allemand cité par M. Darmon, *La Socialisation*, p. 26.

<sup>16</sup> Sociologue anglais cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 27.



nourrir l'enfant selon qu'il soit garçon ou fille. Selon Elena Gianini Belotti<sup>17</sup>, « l'adulte effectue une véritable sélection automatique de ses interventions en fonction du sexe ». De même, on retrouve un clivage dans les jeux pour enfant avec des caractéristiques bien précises selon le genre auquel ils sont attribués : mobilité, manipulation, invention, goût de l'aventure pour les garçons, intérêt porté aux autres et à soi, séduction et maternité valorisées pour les filles. Enfin, les garçons pratiquent plutôt des activités d'extérieur là où les filles sont cantonnées à l'intérieur. On perçoit alors les conséquences de la socialisation sexuée dans tous les domaines de la vie des femmes en termes d'inégalités. S'ajoute à cela la question de l'articulation entre les socialisations de classe et de genre et, par conséquent, l'articulation entre les inégalités et dominations qui en résultent.

### 1.1.2) Une socialisation primaire plurielle

La socialisation primaire de l'enfant ne dépend pas uniquement de sa famille d'origine selon Muriel Darmon. Au cours de son enfance, il est en contact avec plusieurs personnes ou institutions qui sont autant de socialisateurs potentiels. Il intègre donc des dispositions dites situées par rapport à leur contexte d'intériorisation, soit dans un domaine de pratique donné, soit auprès d'une instance précise. Elles ne sont pas forcément transférables d'un domaine de pratique à un autre. Il y a donc une hétérogénéité des processus et produits de la socialisation qui est dite alors plurielle.

Tout d'abord, il y a une hétérogénéité, au sein des familles, liée au milieu social d'origine des parents ainsi qu'au genre des deux parents, à l'origine alors de socialisations différentes voire opposées.

Ensuite, d'autres acteurs de la socialisation primaire, comme les professionnel·le·s de l'enfance (assistant·e·s maternel·le·s, personnels des crèches...),

---

<sup>17</sup> Pédagogue et auteure féministe italienne citée par M. Darmon, *Ibid.*, p. 38.

ou encore les professionnels paramédicaux (psychologues, psychomotricien·ne·s, orthophonistes...), sont porteurs de normes d'éducation qui peuvent entrer en concurrence voire en opposition avec celles transmises par le milieu familial.

Institution de socialisation spécifique, l'école est aussi un espace de mise en contact de diverses socialisations à travers la rencontre entre les professeur·e·s, les parents, les professionnel·le·s de l'enfance, les élèves et les groupes de pairs. La rencontre entre les socialisations scolaires et familiales est un aspect central de la socialisation primaire. À l'école maternelle, cette confrontation peut aboutir à l'intériorisation d'une continuité pour les enfants des classes moyennes et supérieures, tandis qu'elle peut être à l'origine d'une rupture entre l'école et la famille pour les enfants des classes populaires. Au cours de la socialisation scolaire, trois grands types d'apprentissage s'effectuent. L'école est tout d'abord un lieu d'apprentissage de contenus et de compétences. S'y déroulent également des apprentissages plus diffus et moins perceptibles tels que le rapport au temps et à l'espace, l'intériorisation de schèmes sociaux liés à l'organisation de la société. Enfin, le dernier apprentissage s'effectue, soit à la marge comme les socialisations sentimentales ou culturelles par les pairs, soit en opposition à l'école comme tricher à un contrôle ou fumer dans des espaces interdits. En définitive, l'école a un impact considérable sur la socialisation des enfants et des adolescent·e·s du fait de la durée de la scolarité. Elle a une action longue et continue sur l'individu.

De surcroît, le groupe de pairs joue un rôle déterminant dans les pratiques enfantines et adolescentes. En effet, à l'adolescence, la culture des pairs prend une place prépondérante qui vient concurrencer les socialisations familiales et scolaires. Pour Bernard Lahire<sup>18</sup>, la jeunesse est sous une « triple contrainte » : scolaire, parentale et des pairs, voire quadruple, si l'on ajoute les industries culturelles de masse. La socialisation par les pairs relève alors davantage, selon lui, d'une contrainte supplémentaire que d'un espace de liberté.

---

<sup>18</sup> Sociologue français cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 60.

La socialisation primaire se révèle donc multiple si l'on prend en compte les différentes instances socialisatrices s'exerçant sur l'enfant. Il convient malgré tout de ne pas minimiser la force de la socialisation primaire familiale, à l'origine d'un habitus primaire à partir duquel se constitueront toutes les autres expériences.

## 1.2) La socialisation secondaire

Les socialisations vécues à l'âge adulte, successives et concomitantes, sont également importantes pour la formation de chaque être humain voire sa « reconstruction »<sup>19</sup>. En effet, la socialisation secondaire compose avec les produits incorporés au cours de la socialisation primaire.

### 1.2.1) Définition

La socialisation secondaire « consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans de nouveaux secteurs du monde objectif de sa société »<sup>20</sup>. Il s'agit de « l'intériorisation de sous-mondes institutionnels ou basés sur des institutions [et de] l'acquisition de connaissances spécifiques de rôle, les rôles étant directement ou indirectement enracinés dans la division du travail »<sup>21</sup>.

La socialisation secondaire est considérée comme moins puissante et moins émotionnelle que la socialisation primaire. Ainsi, les agents de socialisation pourraient être d'autres personnes que celles par lesquelles se fait cette socialisation secondaire contrairement aux « autrui significatifs » lors du processus de socialisation primaire. Elle est moins puissante, car l'adulte intègre, par exemple, le monde du travail de manière située et relative, comme un monde parmi d'autres ; ce qui lui permettra de questionner les produits de cette socialisation secondaire alors

---

<sup>19</sup> DARMON Muriel, *La Socialisation*.

<sup>20</sup> Définition de Peter Berger et Thomas Luckmann citée par M. Darmon, *Ibid.*, p. 70.

<sup>21</sup> *Ibid.*

que la remise en cause des produits de la socialisation primaire s'avère presque impossible.

### 1.2.2) La socialisation professionnelle

La socialisation professionnelle est le passage d'une culture profane à l'acquisition d'une culture professionnelle. C'est le « passage de l'autre côté du miroir »<sup>22</sup> où l'étudiant, en se séparant du monde profane, se met à voir le monde depuis l'autre côté du miroir, avec le regard du professionnel ; ce qui lui permettra de construire sa propre identité professionnelle lors de sa formation, puis lors de son intégration dans le monde du travail.

Outre la dimension scolaire de l'apprentissage du métier, il existe une socialisation informelle qui consiste à apprendre ce qui ne s'enseigne pas, par la pratique ou par l'exemple des collègues. Il s'agit de l'apprentissage d'attitudes, de valeurs et de comportements acquis au contact des enseignants, des pairs et des professionnels en poste. Robert Merton<sup>23</sup> définit la socialisation comme l'ensemble des processus par lesquels les individus « acquièrent les valeurs et attitudes, les intérêts, habiletés et savoirs - en un mot, la culture - qui sont ceux des groupes dont ils sont, ou *souhaitent devenir*, les membres ».

Ainsi, l'individu, transformé, re-construit par la socialisation secondaire, passe d'un statut de culture commune à celui de détenteur d'une culture professionnelle. Muriel Darmon nomme les produits de cette socialisation secondaire, les perspectives. Il s'agit d'« un ensemble coordonné d'idées et d'actions qu'une personne utilise pour gérer une situation problématique », des « manières de penser, de ressentir et d'agir qui sont habituelles à la personne dans ce type de situation ». Les perspectives « comportent des représentations et des pratiques, formées et apprises par les individus en réponse à un ensemble spécifique de pressions

---

<sup>22</sup> E. Hughes, sociologue américain cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 79.

<sup>23</sup> Sociologue américain cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 76.

institutionnelles ». Muriel Darmon explique que ces perspectives sont propres à certaines situations dans lesquelles uniquement elles seront activées ; elles sont alors peu transférables. Au cours de la socialisation secondaire, ce sont bien des produits plus limités, des morceaux de monde qui sont intériorisés et sur lesquels les socialisés pourront probablement avoir une capacité réflexive.

La socialisation professionnelle débute au cours de la formation mais elle se fait, aussi et surtout, lors de l'insertion professionnelle par d'autres éléments extérieurs ; ce qui conduit à des effets très divers et non pas à un moule unique au sortir de la formation. La socialisation professionnelle est alors continue.

### 1.2.3) Les autres socialisations secondaires

Si la socialisation professionnelle est parfois mise au cœur de la socialisation secondaire, il n'en reste pas moins, pour l'auteur, qu'il y a bien d'autres espaces de socialisations secondaires comme la socialisation conjugale, la socialisation parentale ou encore la socialisation associative.

Lors du processus de socialisation conjugale, il y a une redéfinition du rapport au monde « par l'intériorisation d'un "nomos" commun, un univers partagé de référence et d'action »<sup>24</sup>. Même si l'individu participe à la définition des contenus de la socialisation par une « conversation continue »<sup>25</sup>, c'est pourtant une socialisation peu consciente qui se produit lors de la co-construction par la vie commune dans laquelle les conjoints se transforment l'un l'autre. François de Singly<sup>26</sup> évoque une « formation permanente » dans et par le couple avec l'apprentissage d'une compétence au respect de l'autre. Cette forme de socialisation ne transforme pas définitivement les systèmes de valeurs et attitudes des conjoints mais elle les modèle à l'obligation de tenir compte de l'autre. Selon François de Singly, ce type de

---

<sup>24</sup> DARMON Muriel, *La Socialisation*, p. 92.

<sup>25</sup> P. Berger et H. Kellner cités par M. Darmon, *Ibid.*, p. 92.

<sup>26</sup> Sociologue français cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 93.

compétence, c'est-à-dire la logique de l'attention aux autres, le « care », est souvent un attendu imposé aux femmes, qui y ont été socialisées dès l'enfance. L'efficacité de la socialisation conjugale va dépendre de sa capacité à pouvoir se substituer aux produits de la première socialisation qui a distribué inégalement cette posture selon les genres des conjoints. Elle peut donc s'avérer inefficace du fait du poids des socialisations antérieures et des habitudes intégrées par les hommes et les femmes.

Il existe aussi une socialisation parentale qui cherche à modeler les individus en parents, et ce, de façon différente, selon qu'il soit un homme ou une femme. Cette socialisation se produit en simultané de la socialisation enfantine, car toutes les instances de socialisation enfantine peuvent aussi jouer le rôle d'instances de socialisation parentale.

Enfin, en dehors de la famille et du travail, il existe d'autres lieux de socialisation. Il s'agit de socialisations militantes à travers l'engagement à des associations, des syndicats ou des partis. Toute « participation, pour peu qu'elle soit soutenue ou intense, est génératrice de socialisation secondaire »<sup>27</sup>.

### **1.3) Les représentations sociales**

Après avoir analysé les processus de socialisation primaire et secondaire pour en comprendre leur impact, je me suis tournée vers le champ de la psychologie sociale pour appréhender la fabrication des représentations sociales, et *in fine*, des stéréotypes et des préjugés afin de mieux en cerner les conséquences sur mon sujet de questionnement : les violences faites aux femmes. Cette partie s'appuiera donc surtout, sur la théorie extraite du livre du psychosociologue Enrick Barbillon, *Les filles sont nulles en maths et autres préjugés*<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> O. Fillieule cité par M. Darmon, *Ibid.*, p. 95.

<sup>28</sup> BARBILLON Enrick, *Les filles sont nulles en maths et autres préjugés*, Enrick B. Editions, 2019.

### 1.3.1) De la perception à la représentation

#### 1.3.1.1) *Réalité physique, réalité perçue*

Dans son ouvrage, Enrick Barbillon explique que notre cerveau, sans que nous en ayons conscience, sélectionne des informations qui font que la réalité physique n'est pas nécessairement celle que nous percevons. Notre cerveau a tendance à recomposer ce qu'il perçoit en fonction d'images, d'idées préalablement présentes dans notre esprit. Cela pose la question de la liberté de nos choix et de nos actes si ces derniers sont influencés par des processus mentaux inconscients, d'autant plus que notre inconscient possède une capacité de traitement de l'information plus importante et plus efficace que notre conscience.

#### 1.3.1.2) *Le biais cognitif*

Selon l'auteur, « nous ne voyons que ce que notre cerveau décide de voir ! »<sup>29</sup> Le test du gorille invisible<sup>30</sup>, mené à Harvard par deux chercheurs américains en psychologie cognitive, a ainsi permis de mettre en évidence le biais cognitif : nous ne percevons que ce que nous nous attendons à voir ou ce que nous cherchons à voir. En effet, face à la masse d'informations reçues de notre environnement, notre cerveau décide des informations qu'il juge pertinentes au regard de nos objectifs, de nos croyances, ou encore de notre culture. Trois systèmes sont alors à l'œuvre dans notre cerveau pour réaliser ce tri : un premier système rapide, automatique et intuitif, un second plus lent, logique et réfléchi, tandis qu'un troisième système arbitre entre les deux premiers, en inhibant les automatismes de pensée quand la logique s'avère indispensable.

En outre, quand un élément vient nous montrer le caractère injuste de nos stéréotypes et préjugés, nous faisons en sorte de ne pas le considérer, car cet

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>30</sup> Expérience citée par E. Barbillon, *Ibid.*, p. 28.

élément n'entre pas dans le cadre de nos stéréotypes. Pour Enrick Barbillon, cette cécité d'inattention permet à notre cerveau de focaliser son attention pour produire des opérations cognitives plus complexes. Il repère des informations pour compléter ensuite des grilles de lectures préexistantes, mobilisées ainsi à faible coût pour faciliter notre adaptation à notre environnement hyperstimulant. Chaque individu développe donc une perception singulière de son environnement, issue de ces processus cognitifs, perception partiellement ou totalement différente de celle des autres individus.

#### *1.3.1.3) Le biais de confirmation*

De surcroît, quand nous sommes confrontés à une information qui contredit nos croyances et nos attentes, nous trouvons toujours le moyen de la remettre en cause afin de préserver nos représentations plutôt que de reconsidérer les choses. Enrick Barbillon nomme ainsi le biais de confirmation. Notre perception est limitée par un ensemble de filtres qui nous empêchent d'avoir une vision rationnelle d'une situation. Ces filtres sont constitués par notre état émotionnel, notre fatigue, nos valeurs, nos motivations, nos expériences et histoires de vie, nos connaissances, notre état affectif et notre appartenance culturelle. Le contexte et les enjeux propres à certaines situations influencent encore notre perception. Chacun construit sa propre vision du monde à partir de ce qu'il vit et de l'interprétation qu'il en fait.

#### *1.3.1.4) Le cerveau, un « avare cognitif »*

Parce qu'il s'arrange pour s'économiser lorsqu'il interprète les informations qu'il reçoit, notre cerveau a été qualifié « d'avare cognitif »<sup>31</sup>. Il fabrique des raccourcis en utilisant les catégories dont il a l'habitude, plutôt que d'analyser les faits tels qu'ils sont. Nos premières impressions relèvent alors plus de l'automatisme

---

<sup>31</sup> Expression créée par des chercheuses, E. Barbillon, *Ibid.*, p. 51.



que d'une analyse rationnelle des faits. Notre cerveau s'économise afin d'être efficace. En effet, si dans chaque situation, nous devons reprendre tous les éléments et les analyser un par un, non seulement nous serions en état de surcharge cognitive, mais nous serions aussi peu efficaces, car très lents à produire une analyse ou une réaction à une situation. Il convient donc d'admettre, selon Enrick Barbillon, que nous élaborons tous, de manière implicite, des stéréotypes conduisant à des préjugés dont nous n'avons pas nécessairement conscience, mais qui, pourtant, nous guident dans nos interprétations et dans nos réactions. Nous pratiquons alors une discrimination, issue de nos expériences, qui a tendance à confirmer les représentations que nous nous sommes construites. Ces dernières agissent comme des filtres nous amenant à produire des comportements correspondant à nos représentations.

#### *1.3.1.5) Le principe de catégorisation*

Puis, l'auteur s'intéresse aux mécanismes à l'origine de la construction de la perception. Les gens se forment une image à partir de quelques indices qui font émerger des catégories qui leur serviront ensuite de base pour analyser les informations. Le jugement catégoriel vise donc à regrouper pour simplifier afin d'appréhender l'environnement avec moins de difficultés. Les comportements et représentations stéréotypées associées à ces catégories ne tiennent alors pas compte des singularités pouvant exister à l'intérieur de ces catégories. De fait, Henri Tajfel<sup>32</sup> définit la catégorisation sociale comme « un ensemble de processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'événements... en tant qu'ils sont soit semblables, soit équivalents les uns aux autres ». La catégorisation permet dès lors de regrouper,

---

<sup>32</sup> Psychologue cité par E. Barbillon, *Ibid.*, p. 67.

mais aussi de distinguer pour retenir un plus grand nombre d'informations sans effort cognitif supplémentaire.

### 1.3.2) De la représentation à la discrimination

#### 1.3.2.1) *Les représentations sociales*

Pour Serge Moscovici<sup>33</sup>, une représentation sociale est « un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constituent également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses ».

Les représentations sont dites sociales, car elles sont construites socialement et transmises dès l'enfance par de multiples sources comme l'école, la famille, les institutions religieuses, les associations, les médias, les contes, les chansons... L'individu s'approprie aussi certaines représentations selon son appartenance culturelle. Ces représentations ne rendent pas compte de la réalité des faits mais elles les sélectionnent pour donner un sens en fonction du groupe social auquel appartient l'individu et de la position qu'il occupe. En ce sens, les représentations sociales peuvent témoigner de réalités perçues très différentes voire totalement opposées : ainsi les terroristes sont appelés « combattants de la liberté » par leur groupe d'appartenance. Il en va de même pour le viol conjugal<sup>34</sup>, devoir conjugal pour certains, crime sexuel pour d'autres.

Enfin, les représentations sociales ont, selon Jean-Claude Abric<sup>35</sup>, au moins quatre fonctions :

- une fonction de savoir qui permet de comprendre et d'expliquer la réalité,
- une fonction identitaire en permettant de se reconnaître dans un groupe

---

<sup>33</sup> Psychologue social français cité par E. Barbillon, *Ibid.*, p. 73.

<sup>34</sup> La notion de viol conjugal est entrée dans la loi depuis 1992.

<sup>35</sup> Psychologue social français cité par E. Barbillon, *Ibid.*, p. 75.

social,

- une fonction d'orientation en guidant les comportements et conduites acceptables dans une situation donnée,
- une fonction justificatrice qui permet de justifier, par la suite, des prises de position et des comportements.

### 1.3.2.2) Les stéréotypes

Enrick Barbillon définit le stéréotype « comme un ensemble de croyances à propos d'un groupe social. Cet ensemble de croyances crée des filtres entre la réalité et la perception qu'on s'en fait, chacun de ces filtres étant renforcé par le biais d'attention. » En effet, notre cerveau ne se rappelle que de quelques exemples caractéristiques à partir desquels il construit des généralités. Ces dernières agissent ensuite comme des filtres mentaux qui colorent la perception que nous nous faisons ensuite de l'ensemble des représentants de la catégorie.

Les stéréotypes sont de véritables marqueurs identitaires : les personnes d'un même groupe se reconnaissent car elles partagent les mêmes représentations teintées des mêmes stéréotypes et donc des mêmes valeurs. Les stéréotypes sont grossiers afin d'être partagés par le plus grand nombre. « Le noyau central des représentations doit donc être simpliste pour remplir son rôle de marqueur identitaire d'un grand nombre de personnes, parfois très différentes les unes des autres. »<sup>36</sup> De fait, le stéréotype est rigide car vouloir le remettre en cause, « c'est prendre le risque de ne plus être dans la norme du groupe d'appartenance » et donc d'être exclu.

---

<sup>36</sup> E. Barbillon, *Ibid.*, p. 82.

### 1.3.2.3) Les préjugés

Dans la suite de son exposé, Enrick Barbillon définit le préjugé comme « un jugement sur quelqu'un ou quelque chose, formé d'avance sur la base d'un ensemble de stéréotypes ». Derrière chaque préjugé, il y a nécessairement un stéréotype sous-jacent. Pour lui, un préjugé est une attitude, c'est-à-dire un ensemble cohérent de sentiments, de comportements et de croyances. « Il y a donc trois composantes au préjugé :

- une composante cognitive (ce que je crois, ce que je pense) c'est-à-dire une représentation mentale d'un groupe en particulier fondée sur la base de plusieurs stéréotypes,
- une composante affective (ce que je ressens), c'est-à-dire des sentiments que l'on éprouve vis-à-vis du groupe ou de la personne considérés (attirance, non-attirance, répulsion),
- une composante comportementale (ce que je fais), c'est-à-dire une orientation de nos actions face à la personne ou la catégorie considérées (cette orientation peut aller de la simple opinion à la mise en œuvre d'actes de discrimination). »<sup>37</sup>

Pour finir, l'auteur rappelle que les stéréotypes et les préjugés ont pour objet de nous aider à comprendre la réalité en participant au travail de simplification de l'environnement et à notre adaptation à ce dernier. En nous permettant de nous représenter un monde qui nous correspond, ils nous rassurent en nous évitant de remettre en question ce que l'on pense être vrai. D'ailleurs, faire en sorte que les informations soient concordantes avec nos représentations ne relève pas nécessairement d'une volonté d'être discriminant, puisque ces processus quasi automatiques peuvent se faire à l'encontre de notre volonté.

---

<sup>37</sup> E. Barbillon, *Ibid.*, p. 84-85.

Pour conclure cette première partie, j'ai pu observer à quel point la socialisation primaire est prégnante dans la construction de l'individu, tandis que les différentes socialisations secondaires vont le re-construire tout au long de sa vie. Puis, j'ai mesuré l'impact du fonctionnement de notre cerveau dans notre analyse de l'environnement et dans les interactions avec les autres individus. La catégorisation sociale conduit à mettre des étiquettes sur les groupes, les stéréotypes qui induisent des croyances et sentiments négatifs à l'égard d'une personne, du simple fait de son appartenance à une catégorie, les préjugés. Lorsque ces derniers dictent nos conduites, cela peut aboutir à des comportements discriminatoires, sans même que l'individu s'en rende compte.

## II) Les violences faites aux femmes : constat et analyse

Évoquer les violences faites aux femmes, c'est dénoncer les violences sexistes, sexuelles et conjugales. Je vais donc, tout d'abord, définir ces différentes formes de violences avant d'en observer la réalité dans notre pays. Je tenterai enfin de comprendre ce qui peut expliquer ces chiffres pour le moins préoccupants.

### 2.1) Définitions et données chiffrées

Je m'appuierai, essentiellement ici, sauf indication contraire, sur « La Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes », publiée en 2021, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre. Elle présente les principales données disponibles en France pour 2020, données issues des enquêtes de victimation et/ou des statistiques des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

#### 2.1.1) Les violences au sein du couple

« Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. Ces agressions sont récurrentes et souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide. »<sup>38</sup>

En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire soit une femme tous les 3,5 jours. Les femmes représentent 82 % des victimes d'homicides au sein du couple.

---

<sup>38</sup> Définition issue de « La Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes », n° 17, novembre 2021.

213 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année<sup>39</sup> dont les deux tiers ont subi des faits répétés. Huit sur dix déclarent avoir été également soumises à des atteintes psychologiques et/ou des agressions verbales. Moins d'une femme sur cinq victime de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple déclare avoir déposé plainte.

87 % des victimes de violences commises par le partenaire, enregistrées par les services de police et de gendarmerie, sont des femmes.

Enfin, 96 % des personnes condamnées pour des faits de violences entre partenaires sont des hommes.

Selon l'activité de la ligne d'écoute du « 3919 - Violences Femmes Info », en 2020, dans 95 % des situations, les appels portant sur des violences subies par des femmes ont pour motifs des violences conjugales ; ces appels sont en hausse de 20 % par rapport à 2019. Dans 98 %, ce sont des femmes victimes d'un homme.

On observe, pour beaucoup de ces situations, un cumul des différentes formes de violences : psychologiques (84 %), verbales (75 %) et physiques (58 %). Environ une appelante sur cinq déclare des violences économiques.

Les viols conjugaux constituent la première violence sexuelle rapportée par la moitié des victimes de violences conjugales.

Enfin, 85 % des victimes de violences conjugales déclarent avoir subi au moins une forme de cyberviolence de la part de leur partenaire ou ex-partenaire au cours des 12 derniers mois.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> Chiffre moyen par année depuis le début des enquêtes de victimation, *Ibid.*

<sup>40</sup> Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, « Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », édition 2021.

Souvent répétées et multiples, les violences conjugales s'inscrivent dans tous les espaces et domaines de la vie des femmes.

### 2.1.2) Les violences sexuelles

« Les violences sexuelles désignent tous les actes sexuels (attouchements, caresses, pénétrations...) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, ainsi que les actes relevant du harcèlement sexuel. Ces violences portent atteinte à l'intégrité physique et psychique de la victime. Elles visent à prendre le pouvoir et à dominer l'autre. »<sup>41</sup> Muriel Salmona intègre également à cette définition l'exhibitionnisme, le proxénétisme et les mutilations sexuelles féminines.<sup>42</sup>

En 2020, 94 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viols. Neuf victimes sur dix connaissent l'agresseur. Dans 45 % des cas, ce dernier est le conjoint ou ex-conjoint. Seule, une victime sur dix déclare avoir déposé plainte. En définitive, « un peu plus d'une femme sur dix serait donc victime de violence sexuelle chaque année »<sup>43</sup>.

Selon le ministère de l'Intérieur, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 56 800 victimes, mineur·e·s et majeur·e·s, de violences sexuelles en 2020. 87 % de ces victimes étaient de sexe féminin. Pour une victime sur cinq d'agression sexuelle, l'auteur ou les auteurs appartenaient à leur sphère familiale. Parmi les victimes majeures de violences sexuelles, 93 % sont des femmes.

Toujours en 2020, plus de la moitié des victimes de violences sexuelles, connues des forces de sécurité, sont mineur.e.s. Huit sur dix sont des filles. Une

---

<sup>41</sup> Définition issue de « La Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes », n° 17, novembre 2021.

<sup>42</sup> SALMONA Muriel, *Le Livre noir des violences sexuelles*.

<sup>43</sup> REY-ROBERT Valérie, *Une culture du viol à la française : du « troussage de domestique » à la « liberté d'importuner »*, Libertalia, 2020.



agression sur trois a lieu au sein de la cellule familiale. Muriel Salmona livre des chiffres très inquiétants concernant les violences sexuelles sur les mineur.e.s : 51 % de ces violences débutent avant l'âge de 11 ans, 21 % avant 6 ans.<sup>44</sup>

Depuis 2017, le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées sur une année par les forces de sécurité a augmenté de 37 %, dans un contexte de libération de la parole lié au mouvement #MeToo. Pourtant, seulement 12 % des femmes majeures, victimes de viols ou tentatives de viols ont déposé plainte.

Sur près de 39 000 auteur.e.s présumé.e.s, impliqué.e.s dans des affaires de violences sexuelles traitées par les parquets en 2020, 30 % ont fait l'objet de poursuites, 12 % ont été condamné.e.s. 99 % des personnes condamnées pour violences sexuelles sont des hommes.

Par ailleurs, les femmes représentent 85 % des victimes de la traite des êtres humains pour une exploitation sexuelle.<sup>45</sup>

Parmi les 173 personnes victimes de mariage forcé qui ont contacté le dispositif d'accompagnement en 2020, 98 % sont des femmes.

À cela s'ajoutent les quelque 120 000 femmes excisées vivant en France.<sup>46</sup>

Au-delà du fait d'être les premières victimes des violences sexuelles, la plupart des femmes subissent les premières violences alors qu'elles sont mineures. Elles sont, de plus, souvent le fait d'hommes issus de leur cercle proche.

### 2.1.3) Les violences sexistes

Selon le Haut Conseil à l'Égalité (HCE), le sexisme est « un ensemble de manifestations : gestes, propos, pratiques et comportements, des plus anodins en

---

<sup>44</sup> SALMONA Muriel, *Le Livre noir des violences sexuelles*, p. 3.

<sup>45</sup> Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, « Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », édition 2021.

<sup>46</sup> *Ibid.* (chiffre datant de 2010).

apparence (remarques...) aux plus graves (coups, viols, meurtres...). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (mésestime de soi, santé psychique et physique et modifications des comportements) ».<sup>47</sup>

99 % des femmes ont déjà été victimes d'un acte ou commentaire sexiste au moins une fois dans leur vie en France. Parmi les comportements sexistes les plus cités, on retrouve : s'entendre dire « tu as tes règles » quand elles sont de mauvaise humeur (86 %), se faire siffler dans la rue (84 %), avoir une remarque sur leur physique (73 %), ou subir une blague ou remarque à caractère sexuel (54 %).<sup>48</sup>

Dans l'espace public, entre avril 2017 et avril 2018, 20 % des femmes déclarent avoir été sifflées, 8 % insultées, 3 % suivies et 1 % a reçu des propositions sexuelles non sollicitées, tandis que 40 % des femmes de 20 à 24 ans ont fait l'objet d'une drague importune.<sup>49</sup>

Enfin, en 2020, une femme sur deux est confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail.<sup>50</sup> Dans la plupart des cas, c'est le fait d'hommes, qu'ils soient collègues ou supérieurs hiérarchiques. 61 % des femmes ont vécu un acte sexiste ou reçu des propos sexistes dans la rue et les transports tandis que 43 % en ont vécu dans leur foyer.<sup>51</sup>

Selon les données du ministère de l'intérieur, sur la période 2011-2017, le taux moyen de plainte des victimes concernant les actes sexistes interdits (injures, menaces, violences, etc.) s'élève à 2,9 %<sup>52</sup>.

---

<sup>47</sup> HCE, « Premier état des lieux du sexisme en France », Rapport, 2019.

<sup>48</sup> HCE, « Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France en 2019 », 2020.

<sup>49</sup> Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, « Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », édition 2021.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> HCE, « Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France », mars 2022.

<sup>52</sup> HCE, « Premier état des lieux du sexisme en France », Rapport, 2019.

Sur 2019 et 2020, 91 % des victimes d'outrage sexiste<sup>53</sup> enregistrées sont des femmes : 45 % ont entre 18 et 30 ans, 17 % sont mineures. 99 % des mis en cause sont des hommes.

En 2020, les services de police et de gendarmerie ont enregistré une hausse de 50 % d'incriminations pour outrages sexistes par rapport à 2019.<sup>54</sup>

En outre, les femmes et les jeunes femmes sont les premières touchées par le cybersexisme. Parmi les victimes d'au moins une forme de harcèlement sur une plate-forme de rencontres, 69 % sont des femmes qui reçoivent des avances répétées (51 %), des propos obscènes à connotation sexuelle (49 %) et des envois de photos d'organes sexuels (42 %).

Ces chiffres témoignent de la forte prévalence des violences sexuelles et sexistes dans la vie des femmes, notamment des jeunes femmes, et ce, dans tous les domaines de la vie (foyer, espace public, travail, école, associations...). À l'instar de Muriel Salmona, nous pouvons affirmer que les violences sexuelles sont un problème de santé publique majeur.<sup>55</sup> Comment cela s'explique-t-il ?

## **2.2) Une analyse féministe**

Afin de comprendre ce qui peut légitimer de telles violences ainsi que leur pérennité, je développerai les concepts de patriarcat, de sexisme et de la culture du viol après avoir évoqué le regard porté sur les femmes à travers l'histoire.

---

<sup>53</sup> La loi n°2018-703 du 03/08/2018 a créé l'incrimination d'outrage sexiste pour lutter contre le harcèlement de rue.

<sup>54</sup> « Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes », n° 17, novembre 2021.

<sup>55</sup> SALMONA Muriel, *Le Livre noir des violences sexuelles*.

### 2.2.1) Aux origines de l'oppression des femmes

Selon Valérie Rey-Robert<sup>56</sup>, dans *Une culture du viol à la française*, la place des femmes a toujours été perçue comme subordonnée à celle de l'homme. De plus, « les femmes sont souvent présentées comme des êtres fourbes, par qui arrive le malheur des hommes », depuis la Bible où Eve pervertit Adam en le poussant à céder à la tentation du serpent et à manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, entraînant leur expulsion du paradis. Dans la mythologie, Pandore ouvre la boîte offerte par Zeus malgré son interdiction, devenant alors responsable de la propagation sur terre de tous les maux de l'humanité.

Au Moyen Âge, les femmes étaient perçues comme des personnes faibles à protéger ou alors elles revêtaient le visage de la sorcière maléfique. Presque les deux tiers des victimes de la chasse aux sorcières, qui durera plusieurs siècles, sont des femmes. À l'époque médiévale et moderne, les clercs feront perdurer l'image de la femme sournoise et inférieure à l'homme qui doit lui être soumise.

Enfin, du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle, « La querelle des femmes », une controverse sur la place et le rôle des femmes, en raison de leur « nature » prétendument malfaisante cherchant à corrompre les hommes, a alors façonné la manière de les percevoir et d'organiser les relations entre les sexes.

L'auteur en conclut que « nous sommes formatés par des siècles de préjugés et de stéréotypes sur les femmes et les hommes »<sup>57</sup> ; ce qui explique la persistance du sexisme et de la culture du viol dans notre société aujourd'hui. Ces préjugés sont, pour elle, à l'origine des féminicides, un crime motivé par le sexe de la victime.

---

<sup>56</sup> REY-ROBERT Valérie, *Une culture du viol à la française : du « troussage de domestique » à la « liberté d'importuner »*.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

### 2.2.2) Une société patriarcale

Dans ce contexte, se sont instaurés des rapports sociaux de domination entre les sexes. L'anthropologue française, Françoise Héritier, nomme cette différence universelle, que l'on retrouve dans toutes les sociétés, entre le masculin et le féminin, la « valence différentielle des sexes ». L'oppression des femmes est alors organisée en système, c'est-à-dire que les discriminations qu'elles vivent sont globales et systémiques. Le patriarcat est, par conséquent, un système politique où les hommes retirent un bénéfice de l'oppression féminine, la société s'organisant sur le postulat de la domination masculine et de l'infériorité des femmes. Dans les années 1970, il était considéré comme naturel que les femmes soient dominées par les hommes du fait des différences biologiques entre les hommes et les femmes. Les rôles des hommes et des femmes sont alors fondés sur des attentes et des normes culturellement établies. « Notre société attend des hommes qu'ils soient dominants et les femmes soumises, qu'ils soient agressifs et qu'elles soient inoffensives, qu'ils soient solides et qu'elles soient fragiles, qu'ils soient courageux et qu'elles soient peureuses. »<sup>58</sup>

Selon Valérie Rey-Robert, pour que cette société, ainsi organisée, perdure, ses normes sociales sont transmises grâce à une éducation genrée.

Ainsi, dès la naissance, des rôles genrés sont assignés aux enfants, c'est-à-dire qu'ils apprennent très tôt ce qu'un garçon ou une fille peut et doit faire, ou pas. Les enfants apprennent à ne pas transgresser les normes définies pour leur sexe. Les parents projettent en effet des attentes différentes selon le sexe de leur enfant. Ils vont plus souvent attendre de leur fils qu'il soit indépendant, ambitieux et travailleur et de leur fille qu'elle soit gentille et attirante.

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 51.

Une étude<sup>59</sup> a, par exemple, analysé le comportement des adultes face à un bébé de 9 mois, tour à tour habillé de manière masculine et féminine, et mis face à un diable à ressort. Les adultes valorisent davantage la colère quand ils pensent avoir affaire à un garçon tandis qu'ils décrivent une réaction de peur quand ils pensent être face à une fille. Cette étude montre la force des stéréotypes et préjugés. Les parents vont éduquer leurs enfants pour qu'ils répondent à ces stéréotypes de genre en inhibant les traits de caractère n'y répondant pas et en valorisant ceux y répondant. Ce qui sera valorisé chez un garçon pourra être sévèrement dévalorisé chez une fille car ne correspondant pas au comportement attendu de son genre. Un garçon en colère sera vu comme ayant du tempérament et qui ne se laisse pas faire tandis qu'une fille en colère sera perçue comme hystérique et sachant peu se contrôler. Avec le temps, les enfants finissent par adhérer à ces stéréotypes et à les reproduire, jusqu'à avoir eux-mêmes des préjugés de genre dès l'âge de 3-5 ans.<sup>60</sup>

D'autres études françaises, citées par l'auteur, montrent que les filles sont moins sollicitées et encouragées que les garçons à la crèche et à l'école maternelle. Il y a également plus de jouets pour les garçons. Favorisant la manipulation, ils encouragent la réussite et la créativité tandis que ceux des filles sont tournés vers le faire semblant et l'imitation de la mère. Dès 2-3 ans, les enfants sont en mesure de dissocier les activités selon le sexe. De plus, une attention particulière est portée sur l'apparence des filles dès cette période. Ces différences genrées s'observent également dans les contes et livres pour enfants, alors véritables supports de transmission de l'éducation genrée. De même, dans les manuels scolaires, la place des femmes est, au mieux, réduite, mais, plus souvent, invisibilisée.<sup>61</sup> L'essayiste Titiou Lecoq montre dans son livre, *Les Grandes Oubliées : Pourquoi l'Histoire a effacé les*

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>61</sup> Centre Hubertine-Auclert, *La Représentation des femmes dans les manuels de français de seconde*, 2013.

femmes<sup>62</sup>, comment nombre de découvertes ont été reprises par des hommes et comment, par la même, les femmes, à l'origine de ces découvertes, ont été évincées de l'Histoire transmise aux générations futures.

Enfin, à l'école, les adultes laissent plus de place aux garçons qui utilisent en moyenne les deux tiers du temps de parole. Ils acceptent que les garçons coupent la parole aux filles tandis que celles-ci doivent attendre leur tour. Lors des repas, les éducateurs demandent de l'aide aux filles mais jamais aux garçons.<sup>63</sup>

Pour l'auteur, ce maintien des rôles genrés traditionnels a des conséquences évidentes sur l'estime de soi, le rapport à l'autre et la résistance à la frustration. Les femmes sont donc habituées à faire passer leurs besoins après ceux des autres, notamment des hommes tandis que ces derniers se voient satisfaits sans attendre.

Cela n'est pas sans conséquences dans tous les domaines de la vie, dont la sexualité ainsi que dans la pérennité des stéréotypes et préjugés associés à chaque genre.

### 2.2.3) Un sexisme ambiant et ambivalent

Selon le Haut Conseil à l'Égalité, le sexisme, dont j'ai auparavant donné une définition, repose sur un système intériorisé de normes, de valeurs et de rôles qui hiérarchisent les individus et les enferment dans des identités contraintes et contraignantes<sup>64</sup>. Dans cette idéologie justifiant la domination masculine, les femmes subissent des discriminations parce qu'elles sont femmes.

Par ailleurs, les manifestations sexistes s'inscrivent dans un continuum. Autrement dit, par la peur qu'elles peuvent engendrer, elles font peser la menace d'autres violences potentiellement plus graves sur les femmes. Le sexisme, en

---

<sup>62</sup> LECOQ Titiou, *Les Grandes Oubliées : Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, L'Iconoclaste, 2021.

<sup>63</sup> Etude citée par Valérie Rey-Robert.

<sup>64</sup> HCE, « Premier état des lieux du sexisme en France », Rapport, janvier 2019.

alimentant un sentiment de peur, renforce donc l'adhésion aux représentations et stéréotypes genrés.

De plus, les préjugés et stéréotypes sexistes sont tellement ancrés dans l'inconscient collectif qu'ils conditionnent nos représentations et nos comportements dès le plus jeune âge : le rose pour les filles, le bleu pour les garçons, par exemple. Les normes sociales sexistes sont très intégrées dans nos représentations, stéréotypes et préjugés à tel point qu'elles sont difficilement perceptibles. Il est parfois difficile d'en prendre conscience, car chacun·e est imprégné·e de ce système. C'est le phénomène d'incorporation lié à la socialisation primaire. C'est aussi ce qui peut expliquer que des femmes puissent avoir des comportements sexistes vis-à-vis d'autres femmes sans même en avoir conscience.

Le sexisme repose sur des normes sociales sexistes et sur des actes et/ou pratiques sexistes<sup>65</sup>. Par exemple, dans le langage, il a été établi que le masculin l'emporte sur le féminin. Sur le plan historique, les femmes ont été effacées de la mémoire collective que ce soit dans les manuels scolaires ou bien des politiques mémorielles. Les dépenses publiques sont aussi inégalitaires avec plus de financements accordés pour les infrastructures plutôt réservées aux hommes, dont les infrastructures sportives. Les lois aussi valident la norme sexiste, ainsi en est-il du suffrage dit universel obtenu en 1848, mais qui n'est qu'un suffrage masculin. Dans le Code civil Napoléonien de 1804, la femme doit obéissance à son époux tandis qu'en 1910, le devoir conjugal est considéré comme une obligation, la femme devant se soumettre à son mari.

Les actes et pratiques sexistes se retrouvent partout dans l'environnement de la société que ce soit dans la publicité, les arts et la culture, dans les jouets et vêtements ou encore l'humour. On peut également observer une sur occupation de l'espace par les hommes, à commencer par l'occupation de la cour de récréation via le

---

<sup>65</sup> HCE, *Ibid.*



terrain de football, puis dans les discussions (*mansplaining*<sup>66</sup>, *maninterrupting*<sup>67</sup>) ou encore dans l'espace public (*manspreading*<sup>68</sup>).

Dans l'espace politique, la parité n'est toujours pas acquise plus de vingt ans après les premières lois sur la parité. Les femmes sont assignées à la maternité et aux tâches domestiques.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les trois insultes sexistes les plus fréquemment rapportées par les femmes (« pute », « connasse » et « salope »)<sup>69</sup> réaffirment le regard « masculin » comme appréciation de la valeur d'une femme : la sexualité, l'apparence et l'intelligence deviennent alors des critères d'appréciation ou de désapprobation selon une échelle formulée par et pour les hommes.

Dans son rapport 2022 sur l'état du sexisme en France, le HCE, s'appuyant sur le « Baromètre sexisme 2022 », identifie trois espaces du sexisme : l'espace public, l'espace professionnel et la vie de famille. Dans le cadre professionnel, les injures sexistes cherchent à dénigrer les compétences des femmes. Le harcèlement de rue assimile les femmes à des objets sexuels tandis que, dans le cadre domestique, elles sont dévalorisées en raison de leur âge.

Enfin, Valérie Rey-Robert explicite, dans son livre, deux aspects du sexisme. Tout d'abord, le sexisme hostile qui se définit comme le fait d'avoir des paroles et des actes ouvertement hostiles envers les femmes, considérées comme manipulatrices et sournoises. Être auteur de violences sexuelles, considérer que les victimes l'ont bien cherché ou que les auteurs ont eu raison de les violer sont des manifestations du sexisme hostile. Le sexisme bienveillant considère, a contrario, que les femmes sont des êtres fragiles qui nécessitent d'être protégées par des

---

<sup>66</sup> Fait d'expliquer, de manière condescendante, à quelqu'un, souvent une femme, quelque chose qu'il sait déjà.

<sup>67</sup> Tendence des hommes à couper la parole aux femmes lors d'une conversation ou réunion.

<sup>68</sup> Etalement du corps masculin, jambes écartées par exemple, conduisant à un partage inégal de l'espace.

<sup>69</sup> HCE, « Premier état des lieux du sexisme en France », Rapport, janvier 2019.

hommes protecteurs, qui sacrifient leurs propres besoins au bénéfice des femmes. L'objectif est de maintenir les femmes dans un état de subordination. Dans ce cas, la victime de violence sexuelle aurait dû savoir qu'elle ne devait pas sortir sans un homme pour la protéger. Ainsi, le maintien des rôles genrés traditionnels permet aux femmes de bénéficier du sexisme bienveillant mais cela peut s'avérer tout relatif, par exemple dans le cadre d'un recrutement professionnel où elles sont perçues comme moins compétentes. En revanche, si elles transgressent les rôles genrés, elles peuvent s'exposer à du sexisme hostile, à des agressions ou à un refus d'embauche entre autres.

La coexistence de ces deux formes de sexisme crée, de fait, un sexisme ambivalent qui permet de maintenir les femmes dans une forme de soumission. Cette ambivalence, en plus du sexisme diffus présent dans l'environnement, rend sa lecture et, par conséquent, son identification beaucoup plus difficile car presque imperceptible.

En véhiculant des stéréotypes, le sexisme est à l'origine d'un processus de dévalorisation et de baisse de l'estime de soi engendrant un manque de confiance en soi. Intervient alors « la menace du stéréotype »<sup>70</sup>, la peur de confirmer, par ses performances, le stéréotype négatif qui stigmatise son groupe d'appartenance.

L'intériorisation des représentations a pour conséquence d'amoindrir la performance de l'individu venant confirmer le stéréotype. En effet, face à un message négatif, les personnes perdent confiance en elles, « ce qui entraîne une "charge émotionnelle" qui va interférer avec les processus cognitifs et influencer leurs capacités de raisonnement »<sup>71</sup>. S'appuyant sur des résultats d'IRM, des chercheurs ont montré ce phénomène totalement inconscient. On imagine bien, par

---

<sup>70</sup> Concept énoncé en 1995 par Joshua Aronson et Claude Steele, deux chercheurs américains.

<sup>71</sup> BLANC Aurélia, *Tu seras un homme - féministe - mon fils !*, Marabout, 2018.

conséquent, les effets délétères des stéréotypes sexistes sur la confiance en soi et le sentiment de compétence des filles et des femmes.

La seconde conséquence est le développement de stratégies d'évitement. Ainsi les femmes vont adapter leurs comportements, modifier leurs déplacements et faire attention à leur apparence. Selon le Baromètre sexisme 2022, une femme sur deux renonce à s'habiller comme elle le souhaite, par crainte de regards et de commentaires, à sortir et faire des activités seule, ou censure ses propos. Plus du tiers des femmes déclare ne pas prendre les transports en commun seule. Au final, neuf femmes sur dix expriment cette charge mentale d'anticipation d'actes et propos sexistes dans leur vie quotidienne<sup>72</sup>.

Pour conclure, à l'instar du « Baromètre sexisme 2022 », force est de constater qu'il existe un décalage constant entre le vécu systémique et massif et l'incapacité à déceler au quotidien les manifestations du sexisme<sup>73</sup>.

#### 2.2.4) La culture du viol

Pour Valérie Rey Robert, le sexisme a une implication claire dans l'instauration d'une culture du viol ou « *rape culture* »<sup>74</sup>.

« La culture du viol, c'est la manière dont une société se représente le viol, les victimes de viol et les violeurs à une époque donnée. Elle se définit par un ensemble de croyances, de mythes, d'idées reçues autour de ces trois items. »<sup>75</sup>

Valérie Rey-Robert parle de culture au sens où ces idées reçues imprègnent la société et se transmettent entre les générations. Le sexisme, intériorisé par tous, dans ses diverses manifestations quotidiennes, au travers de l'humour, de la publicité,

---

<sup>72</sup> HCE, « Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France », mars 2022.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Terme apparu dans les années 1970 aux Etats-Unis pour la première fois.

<sup>75</sup> REY-ROBERT Valérie, *Une culture du viol à la française : du « trousseage de domestique » à la « liberté d'importuner »*.

de l'occupation de l'espace, dans les médias, dans les films, dans les chansons banalise alors les violences sexistes et sexuelles, leur procurant ainsi une certaine légitimation. C'est ainsi que les représentations sociales et les stéréotypes sexistes justifient, à leur tour, les violences sexuelles.

Le viol est perçu comme quasi inéluctable. Pour Éric Fassin<sup>76</sup>, « le viol apparaît comme un comportement extrême dans un continuum qui commence avec les comportements ordinaires, jugés normaux ». Par extension, la culture du viol concerne toutes les violences sexuelles dont elle favorise le déni.

La culture du viol entraîne également une méconnaissance de ce qu'est un viol ou une agression sexuelle. Ainsi, l'enquête « Les Français·e·s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles »<sup>77</sup> montre qu'en 2019 17 % des Français·e·s considèrent que beaucoup de femmes qui disent « non » à une proposition de relation sexuelle veulent en fait dire « oui ». De même, 18 % des Français·e·s jugent que, lors d'une relation sexuelle, les femmes peuvent prendre du plaisir à être forcées quand 32 % pensent qu'il y a souvent un malentendu à l'origine d'un viol.

21 % des Français·e·s estiment que forcer sa conjointe à avoir un rapport sexuel alors qu'elle le refuse n'est pas un viol. Un Français sur quatre considère que réaliser un acte de pénétration avec le doigt sur une personne qui le refuse n'est pas un viol.

Les victimes de viol sont culpabilisées soit parce qu'on considère qu'elles l'ont cherché en s'habillant d'une manière provocante (pour 42 % des Français·e·s, cela atténue la responsabilité du violeur<sup>78</sup>), soit parce qu'elles auraient dû savoir qu'on ne va pas seule chez un homme (40 % d'entre eux atténuent la responsabilité du violeur

---

<sup>76</sup> Sociologue français cité par Valérie Rey-Robert, *Ibid.*, p. 43.

<sup>77</sup> Enquête IPSOS pour Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français.e.s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles », 2019.

<sup>78</sup> *Ibid.*

dans ce cas<sup>79</sup>). Entre sexisme bienveillant et hostile, c'est donc à la victime de s'adapter dans ses comportements et attitudes pour éviter le viol !

41 % des Français·e·s pensent qu'il suffit de frapper assez violemment son agresseur pour éviter un viol.<sup>80</sup> Il y a donc un transfert de responsabilité du coupable vers la victime en matière de violences sexuelles. 37 % des Français·e·s considèrent que les victimes accusent souvent à tort, par déception amoureuse ou pour se venger.<sup>81</sup>

Les violeurs sont excusés en raison de leurs besoins sexuels et de leur incapacité à maîtriser leurs pulsions. Ils sont ainsi déculpabilisés et déresponsabilisés de leurs actes. 57 % des Français·e·s considèrent qu'il est plus difficile pour les hommes que pour les femmes de maîtriser leur désir sexuel. Par conséquent, les viols restent fréquents, peu dénoncés et 74 % des plaintes n'aboutissent pas.<sup>82</sup>

La dernière enquête<sup>83</sup> réalisée fin 2021 pour l'association Mémoire traumatique et victimologie souligne que, pour 34 % des 18-24 ans, la pornographie est un moyen comme un autre de faire son éducation sexuelle. Et, pour 36 % de ces jeunes, beaucoup de femmes prennent du plaisir à être humiliées, injuriées lors d'une relation sexuelle.

La persistance de nombreux préjugés et d'idées reçues sur les violences sexuelles et la sexualité participe donc de la culture du viol.

---

<sup>79</sup> Enquête IPSOS pour Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français et les représentations sur le viol », décembre 2015.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Enquête IPSOS pour Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français·e·s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles », vague 2, 2019.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Enquête IPSOS pour Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français et les représentations sur le viol et les violences faites aux femmes », vague 3, 2022.

Pour Valérie Rey-Robert, « entretenir la culture du viol signifie que par ses mots ou ses actes on entretient un climat où la victime est culpabilisée et le violeur excusé, pas qu'on la viole »<sup>84</sup>. Pour le HCE, la société est imprégnée par la « culture des violeurs » ; ce qui signifie que l'environnement social et médiatique fait le jeu de la stratégie de l'agresseur. La culture du viol, de par la peur qu'elle engendre, explique le silence et le déni qui a régné jusqu'à récemment autour de ces violences.

---

<sup>84</sup> REY-ROBERT Valérie, *Une culture du viol à la française : du « trousseage de domestique » à la « liberté d'importuner »*.

### III) Analyse réflexive et perspectives

#### 3.1) Analyse réflexive de mon parcours

Mon questionnement de départ m'a amenée à m'intéresser à différentes lectures me faisant percevoir de nouveaux éléments d'analyse. La réflexion engagée pour produire cet écrit professionnel m'a permis de cheminer et de modifier la grille de lecture de mon environnement professionnel et personnel.

J'ai pris conscience de ma socialisation, de comment mon histoire avait pu me construire, me modeler, parfois me formater aussi bien dans mon histoire personnelle que lors des différentes socialisations secondaires.

##### 3.1.1) Une socialisation professionnelle infirmière

Tout d'abord, j'ai porté un nouveau regard sur ma profession d'infirmière en la regardant sous l'angle du processus de socialisation professionnelle. Pour ce faire, je me suis appuyée sur l'approche sociohistorique de la formation et de la profession infirmière, développée dans l'article de Nicole Jeanguiot<sup>85</sup>.

La profession porte encore les traces de ses origines. Ainsi, la notion de soin s'inscrit d'abord dans une démarche chrétienne avec tout ce que cela peut impliquer de dévouement et d'abnégation de soi. Ce sont des stigmates encore parfois présents. En effet, quand la profession commence à organiser sa formation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, des cours de morale sont dispensés prônant obéissance, dévouement et soumission aux médecins. La fonction est donc définie par rapport au médecin, et non pas par rapport au malade. En 1922, pour le brevet de capacité, est attendu de l'infirmière qu'elle serve le malade et seconde le médecin en appliquant ses prescriptions mais sans prendre d'initiatives. La formation s'ébauche

---

<sup>85</sup> JEANGUIOT Nicole, « Des pratiques soignantes aux sciences infirmières », *Recherche en soins infirmiers*, n° 87, 2006.

donc autour de la conception médicale des soins tout en exigeant des qualités morales irréprochables.

Dans nos sociétés, le soin a toujours été considéré comme relevant de la compétence des femmes. Ce furent d'abord des religieuses qui occupèrent cette fonction. Puis, petit à petit, des femmes peu instruites, car les soins au corps et le contact avec les malades ne pouvaient être effectués que par une personne de statut inférieur dans la société - donc une femme. Soigner est, en effet, la deuxième vocation « naturelle » pour les femmes, après la maternité. C'est une tâche d'ordre domestique que les médecins hommes ne destinent qu'aux femmes soignantes. À partir de ce constat, l'infirmière est corvéable à merci ; ce qui légitimera de lui faire réaliser des horaires de travail élargis, parfois même d'exiger son célibat et de la rémunérer faiblement puisqu'il s'agit d'une tâche qu'une mère ou une sœur peuvent faire pour un membre de la famille. Puisque leur travail relève d'une compétence « naturelle », les infirmières sont dévalorisées, considérées comme subalternes. C'est ainsi que le savoir expérientiel des femmes, acquis depuis le Moyen Âge et transmis par oral de mère en fille n'est pas reconnu. Les femmes sont exclues du savoir savant, le seul considéré légitime.

Dans ce contexte, cette profession a du mal à s'affranchir du pouvoir médical. Le rôle propre infirmier a, en conséquence, du mal à émerger.

Dans les années 1950, l'infirmière est surtout une technicienne capable de gestes techniques centrés sur la maladie tandis que les soins de nursing et la relation aux malades sont laissés aux aides-soignantes. Elle se doit d'être l'assistante efficace du médecin réalisant les soins prescrits par ce dernier.

Florence Nightingale, infirmière anglaise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a élaboré, de par une vision novatrice, les principes fondamentaux des soins infirmiers en distinguant deux types de soins : ceux qui réparent en réponse à la maladie et ceux liés à la personne et à son environnement. Sa vision des soins était centrée sur une approche personnalisée du patient et de la compréhension de ses besoins.



La loi du 31 mai 1978<sup>86</sup> qui définit le métier d'infirmier·e, introduit, en France, le rôle propre infirmier, fondé sur cette approche globale de la personne pour une analyse de sa situation et de ses besoins. La démarche de soins et le diagnostic infirmier émergent, les sciences humaines sont alors convoquées et la zone d'autonomie professionnelle de l'infirmière apparaît. La relation d'aide devient une compétence supplémentaire à développer.

Enfin, c'est seulement à partir de 2004 qu'il n'y a plus de médecin dans le jury du diplôme d'État d'infirmier·e ; ce qui témoigne d'une lente émancipation.

C'est donc bien suite aux recherches que j'ai menées pour réaliser cet écrit, que j'ai pris conscience de la puissance du processus de socialisation professionnelle. Je perçois, à ce jour, l'empreinte qu'il peut laisser sur mon identité professionnelle au travers des qualités « naturelles » de l'infirmière et des stéréotypes qui perdurent de manière tout à fait insidieuse. Ainsi, la disponibilité d'une infirmière est primordiale, son accueil chaleureux et bienveillant est fortement sollicité. L'infirmière est un maillon essentiel du travail d'équipe. Son adaptation à de multiples changements, avec beaucoup d'énergie, entre soins techniques et soins relationnels est une nécessité. Mais c'est une profession porteuse de stéréotypes. L'infirmière est « logiquement » une femme, le médecin un homme. Être infirmière, c'est être une personne dévouée, à l'écoute et toujours disponible ; cela relève d'une véritable vocation, laissant sous-entendre qu'il ne s'agit pas vraiment d'un métier. Enfin, persiste encore le stéréotype de l'infirmière, femme sexy avec une forte poitrine, imaginée parfois nue sous sa blouse... L'infirmière répond donc à l'archétype du travail féminin, archétype lié à la division sexuée du travail.

En tant que femme et infirmière, je suis socialisée au « care », c'est-à-dire au prendre soin des autres avant de prendre soin de moi.

---

<sup>86</sup> Loi n° 78-615 du 31 mai 1978 modifiant les articles L. 473, L. 475 et L. 476 du Code de la santé publique relatifs à la profession d'infirmier ou d'infirmière.

### 3.1.2) De l'infirmière à la conseillère conjugale et familiale

Qu'y a-t-il de commun à ces deux professions ? Qu'est-ce qui peut les relier ? Autrement dit, quelles sont les compétences que j'ai pu développer lors de ma pratique infirmière et qui peuvent aussi faire partie du champ de compétences de la·e CCF ? On trouve des points communs évidents dans les deux référentiels de compétences<sup>87</sup>.

Tout d'abord, la démarche de promotion de la santé est le cadre dans lequel s'inscrit l'activité de la·e CCF ; cela fait aussi partie du domaine de compétences de l'infirmier·e. Au fil de ma pratique infirmière, cela m'était apparu comme un élément indispensable, si ce n'est crucial pour agir en faveur d'une meilleure santé. Si l'un des axes essentiels d'action de la·e CCF est la prévention en santé, c'est également une des missions de l'infirmier·e.

De même, l'approche psychosociale est au cœur d'une prise en charge centrée sur la personne, ses besoins et ses ressources pour pouvoir l'orienter ensuite en tant que CCF ou pour déterminer les soins à prodiguer pour une infirmière.

Ce n'est pas sans faire écho à Carl R. Rogers<sup>88</sup>, psychothérapeute humaniste, qui a identifié trois critères essentiels dans l'accompagnement d'une personne, de manière à pouvoir lui permettre « un changement qui facilite l'évolution de la personnalité et du comportement dans le sens d'un développement de la personne ». L'accueil inconditionnel de la personne, la compréhension empathique et la congruence sont les fondements même de l'écoute active, le cœur de métier de conseiller·e conjugal·e et familial·e. Accueillir toute personne pour lui prodiguer des soins et développer son empathie relèvent des attendus pour un·e infirmier·e. En revanche, il me semble que la congruence se développe au fil de l'expérience grâce au vécu et à l'éprouvé ressenti lors des situations auxquelles un professionnel est confronté.

---

<sup>87</sup> Référentiel de compétences du diplôme d'Etat d'infirmier : [en ligne] [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete\\_du\\_31\\_juillet\\_2009\\_annexe\\_2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009_annexe_2.pdf)

<sup>88</sup> ROGERS Carl R., *Le Développement de la personne humaine*, InterEditions, 2018, p. 44.

Par ailleurs, selon le lieu d'exercice, ce sont deux professions qui peuvent être amenées à travailler en équipe pluriprofessionnelle et à s'insérer dans un réseau partenarial.

Enfin, analyser sa pratique professionnelle et l'adapter selon les évolutions du cadre de pratique font partie intégrante des compétences attendues pour ces deux métiers.

### 3.1.3) Évolution de ma posture professionnelle

Depuis mon arrivée il y a 4 ans au CPEF, j'ai évolué du point de vue professionnel dans ma manière de percevoir et d'aborder les situations et les personnes. Je suis arrivée avec une expérience professionnelle de technicienne, même si, bien sûr, l'accompagnement relationnel n'était pas absent de ma pratique, notamment en service de cancérologie puis de soins palliatifs.

Dans ce service, j'ai mis en œuvre, beaucoup plus qu'auparavant, l'entretien infirmier, entre recueil de données et relation d'aide. Puis, petit à petit, j'ai développé des capacités à repérer certaines situations, comme les situations de violences ou les phénomènes d'emprise. J'ai développé un savoir expérientiel, issu de cette pratique d'entretiens, où j'ai appris à entendre au-delà de ce qui est dit, à entendre ce que le corps dit et à observer les jeux relationnels. J'ai aussi appris à utiliser ce que je ressens, mes émotions, ce que la situation provoque chez moi, ce que je perçois de la personne que je reçois, pour identifier ses problématiques afin de l'orienter au plus près de ses besoins. J'ai appris à mener un entretien pour permettre à la personne de se dire, d'exprimer ses besoins et ses souhaits.

Face aux situations rencontrées au début de ma prise de poste, je me souviens de mon étonnement, d'une certaine forme de naïveté de ma part, voire d'incrédulité. En effet, j'ai été confrontée à de multiples histoires de violences sexuelles, violences dont je n'avais pas imaginé l'ampleur. J'avais une certaine forme

d'incompréhension face à toutes ces situations. Grâce à mes collègues, au partage d'expériences, j'ai pu entrevoir, comprendre certaines réalités, d'autres réalités.

Après une formation au Planning Familial de Poitiers, intitulée « Genre et santé sexuelle », j'ai commencé à entendre certaines théories. J'ai pris conscience de l'ampleur des violences, notamment sexuelles que subissaient les femmes en général.

Puis l'entrée en formation CCF, en mars 2021, m'a confrontée aux théories féministes que je connaissais mal, même si je me considérais plutôt féministe dans mon positionnement, au sens de défenseur·euse des droits des femmes. J'ai été amenée à des prises de conscience sur le fonctionnement de la société, à percevoir certaines situations comme discriminantes ou sexistes ; ce que je n'aurais pas identifié comme tel ou que j'aurais moi-même minimisé, participant alors à mon insu, à la culture du viol... Mon regard s'est décalé ; j'ai pu prendre en compte certains éléments que je n'avais pas vus ou voulu voir. Ma perception s'est modifiée et, *in fine*, mon décryptage des situations, me permettant alors une analyse plus fine des situations de violence et d'emprise.

Dix-huit mois de formation, c'est suffisant pour initier une évolution, mais relativement court pour avoir le temps d'intégrer beaucoup de lectures et concepts afin de se les approprier.

Au cours de cette formation, j'ai senti ma lecture du monde bouger. J'ai été plus attentive aux problématiques féministes, j'ai perçu certaines situations dans ma vie professionnelle et personnelle différemment grâce à l'apport des théories féministes ; ce qui peut être dérangent, car, parfois, cela est plus facile de ne pas voir, cela préserve un certain confort...

Tous ces temps de formation, de lectures, d'échanges avec les formateur·ices ou les collègues de formation, mais aussi les stages, m'ont fait évoluer. J'ai surtout acquis d'autres grilles de lecture qui enrichissent mes capacités d'analyse et de

traitement de l'information. Ces dernières se croisent avec celles précédemment intégrées lors de mon parcours personnel et professionnel. Cela m'enrichit dans mes relations aux autres, dans la compréhension de mon environnement, de notre société, des relations entre les individus, notamment entre les femmes et les hommes.

Avoir pu ouvrir ainsi mon esprit à d'autres outils d'analyse s'est avéré éclairant, formateur et ouvre sur d'autres possibles. Cela permet aussi une plus grande compréhension de ce qui peut parfois paraître incompréhensible voire inacceptable.

Aujourd'hui, donc, mon positionnement professionnel se modifie. Petit à petit, je passe « de l'autre côté du miroir » pour devenir pleinement conseillère conjugale et familiale. Je quitte ma posture d'infirmière pour revêtir une posture professionnelle de CCF qui modifie inévitablement ma lecture du monde. Cette nouvelle posture va me permettre d'accueillir des personnes avec des parcours de vie très différents, tout en étant en capacité de pouvoir comprendre leurs points de vue et leur permettre alors de s'entendre et d'identifier leurs besoins.

#### 3.1.4) Retour d'analyse sur ma situation de départ

Ce travail de recherche m'a également permis de prendre la mesure du conditionnement opéré par mon éducation en tant que fille dans une société sexiste. Entendre des blagues sexistes, voir les femmes souvent considérées comme des objets sexuels dans la publicité, les arts ou les médias, tout cela fait partie de normes sociales admises.

Puis, en tant qu'infirmière, dans mon rôle sur prescription, prescription du médecin - bien souvent un homme -, je me retrouve dans un rapport de domination entre « l'homme médecin » et la « femme infirmière ».

Et l'infirmière est au service du patient pour prendre soin de lui.

Jusqu'où ma profession d'infirmière est-elle librement choisie puisque les filles sont plus socialisées à s'occuper de l'autre ?

Jusqu'où cette envie d'être au service de ceux qui souffrent est-elle librement choisie sachant que j'ai reçu une éducation chrétienne ?

À partir de ce constat, je comprends mieux ma réaction à la situation de départ de ce travail de réflexion. Effectivement, cela n'était pas pensable ; ce couple ne pouvait pas être dans cette situation de violence qui ressemblait à celles que je pouvais croiser dans mon travail. Par conséquent, je ne pouvais pas l'entendre pleinement. C'est ce qui s'est joué, lorsque j'ai dit à mon mari ce « Et, si c'est vrai ? » Ces normes sociales sont tellement intégrées qu'elles ressortent spontanément au cours d'une conversation, provoquant alors mon incompréhension. Cela témoigne de la force de la socialisation primaire. Cela souligne l'importance d'avoir conscience, dans ma pratique de CCF, que mes représentations, liées à mes différentes socialisations de femme et d'infirmière, peuvent surgir à n'importe quel moment, voire même dans des situations où je m'y attends le moins. Or, en tant que CCF, la nécessité d'être vigilante est primordiale afin de conserver un positionnement professionnel pour assurer un accompagnement *secure* et éthique.

L'analyse de ce qui a pu se jouer pour moi dans cette situation donnée répond en partie à mon autre questionnement sur la non-reconnaissance des situations de violences conjugales par notre société. Je suis en capacité, aujourd'hui, de faire l'hypothèse qu'il s'agit du même mécanisme, lié au processus de socialisation primaire et secondaire dans une société sexiste.

### 3.2) Perspectives dans l'exercice du conseil conjugal et familial

#### 3.2.1) De l'importance des actions de prévention et de promotion de la santé

Aujourd'hui, je mesure, d'abord et avant tout, l'importance de la promotion de la santé, mais aussi de la prévention auprès des individus. Un travail de déconstruction semble plus que nécessaire dans cette perspective.

Partons de la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception qui a introduit au moins trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité. Vingt ans après, elle ne semble pas vraiment appliquée. Est-ce par manque de temps, de moyens, de personnes formées et qualifiées ?

Le manque d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est souligné dans le rapport du HCE « Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022 »<sup>89</sup>. Ainsi, les jeunes n'ont eu que 2,7 séances d'éducation à la vie sexuelle et affective, soit à peine 13 % des 21 séances dont ils auraient dû bénéficier dans le secondaire. De plus, les thèmes sont généralement abordés d'un point de vue biologique en lien avec les cours. Certaines préoccupations comme la puberté ou les règles ne sont pas abordées, ni le consentement. 71 % des filles et 51 % des garçons interrogés dans le sondage HCE-SDFE/BVA réalisé pour ce rapport, affirment que le harcèlement et les violences sont insuffisamment évoqués au cours de leur scolarité. Les jeunes déplorent, à 48 %, une éducation à la vie affective et sexuelle minime.

Il est à noter qu'une majorité souhaite aborder ce sujet à l'école plutôt qu'en famille. Outre la persistance d'une culture patriarcale forte dans certaines d'entre elles, ce sont des sujets difficiles à aborder avec ses parents en plus d'une volonté de partager avec les pairs. Selon le sondage cité auparavant, les jeunes générations souhaitent être davantage formées à l'importance de bâtir des relations affectives

---

<sup>89</sup> HCE, « Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France », mars 2022.

sur l'égalité, le respect et la confiance pour trois quarts des filles et plus de la moitié des garçons interrogés.

Cela fait partie du développement des compétences psychosociales<sup>90</sup>. Le HCE rappelle que les étudiant·e·s français·e·s accusent un fort déficit dans ces compétences comparativement à l'Allemagne, aux pays du Nord de l'Europe et aux Etats-Unis.

Ces dernières données ne font que valider l'importance de ce champ d'action du conseil conjugal et familial. Elles soulignent la nécessité d'une véritable formation pour mener des actions collectives répondant aux attentes des jeunes générations, de l'école primaire au lycée.

Il apparaît primordial de réaliser des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dès le plus jeune âge. En effet, il s'agit de développer, au travers de ces séances, des compétences interpersonnelles de communication, des compétences cognitives ainsi que des compétences émotionnelles d'autorégulation<sup>91</sup>. Forts de ces compétences, les jeunes développent « la capacité à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne »<sup>92</sup> ; ce qui leur permet de maintenir un état de bien-être susceptible de favoriser un comportement approprié et positif lors des interactions avec les autres. C'est dans le cadre d'une démarche progressive dès l'école maternelle, et ce jusqu'au lycée, que ces compétences pourront, à mon sens, s'amplifier.

Tant pour répondre aux demandes des jeunes que pour répondre à la thématique des violences de genre, quelques sujets me semblent primordiaux à aborder lors de ces actions collectives à destination des enfants et adolescent·e·s.

---

<sup>90</sup> LUIS Elisabeth, LAMBOY Béatrice, « Les compétences psychosociales : définition et état des connaissances », *La santé en action*, n° 431, mars 2015.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*



Aborder la notion de **consentement** est une étape cruciale pour agir sur les violences sexuelles. En effet, 65 % des Français·e·s ne connaissent pas le seuil d'âge de non-consentement de 15 ans<sup>93</sup>. Plus les personnes auront la capacité à s'affirmer voire à s'opposer, plus une évolution des comportements sera possible.

Ensuite, initier un **questionnement sur l'égalité filles-garçons** en parallèle d'une **réflexion sur le genre** est favorable à une prise de conscience du phénomène d'assignation ainsi que des inégalités existant entre les hommes et les femmes, notamment en termes d'orientation scolaire, de partage des tâches domestiques, d'écart de salaire ou encore en politique.<sup>94</sup>

De plus, proposer une **réflexion sur le sexisme** pour favoriser un esprit critique quant à l'environnement social, médiatique et culturel est propice à développer son repérage et ses conséquences. Dans le même temps, une **réflexion sur les hommes et leur rapport à l'injonction à la virilité** peut s'avérer également extrêmement intéressante. Cela peut passer par une analyse de la publicité, de films, de chansons ou encore par les enquêtes de victimation pour attester de la réalité. En outre, faire un travail sur **les droits des femmes** pour découvrir la lenteur du processus de conquête de ces droits est révélateur du rapport de domination existant entre les sexes.

Enfin, si ces actions d'information et d'éducation sont d'abord destinées aux publics scolaires, elles peuvent tout autant se faire à destination d'autres publics. Ainsi, cela relève de la compétence de la·e CCF d'adapter son action d'animation selon les besoins des groupes concernés : groupes de parents, professionnels de la petite enfance, professionnels en cours de formation, personnes migrantes, personnes porteuses de handicap, etc. En effet, plus les publics visés seront nombreux et divers, plus les manifestations du sexisme seront rendues lisibles et donc identifiées par un

---

<sup>93</sup> Enquête IPSOS pour Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français et les représentations sur le viol et les violences faites aux femmes », vague 3, 2022.

<sup>94</sup> HCE, « Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France », mars 2022.

plus grand nombre. Une déconstruction des stéréotypes pourra alors s'initier à l'échelle de notre société pour permettre une prise de conscience collective afin de rendre visibles les violences faites aux femmes, premier pas pour les faire reculer. Il s'agit bien ici du travail amorcé depuis 2017 avec le mouvement de dénonciation des violences sexuelles et de libération de la parole #MeeToo.

### 3.2.2) Pistes pour la pratique en conseil conjugal et familial

Dès lors, quels éléments de la posture de CCF sont fondamentaux pour ma future pratique ?

D'abord, il me semble important d'employer le bon vocabulaire pour ne pas véhiculer de stéréotypes comme dire, par exemple, « avoir été violée », et non pas « s'être fait violer » qui sous-entendrait une participation passive.

Au cours de la formation, j'ai pris conscience de la nécessité de faire une veille régulière en matière de sexualité, de conjugalité, de parentalité ainsi qu'au sujet des violences faites aux femmes, de manière à être informée de l'actualité professionnelle et à ajuster sa pratique.

D'autre part, dans le cadre de l'accompagnement des personnes en individuel, l'analyse de pratiques est primordiale pour pouvoir porter un autre regard sur la situation. Elle peut permettre d'être créatif dans cet accompagnement quand cela s'avère nécessaire. Elle favorise également un juste positionnement professionnel et permet d'appréhender ce qui pourrait être amélioré.

Enfin, la supervision est gage de sécurité tant pour la personne accompagnée que pour la·e CCF. Elle favorise une prise de conscience de ce qui peut affecter ce·tte dernier·e dans son travail, de ce qui peut interférer dans ses accompagnements ou encore de ce qui peut se jouer de sa propre histoire. Repérer ses limites est alors primordial pour ne pas aller au-delà de sa zone de tolérance. Certaines situations peuvent parfois déstabiliser au point de faire ressentir un mal-être. La supervision permet encore d'identifier ce qui relève de ses propres valeurs mais aussi de ce qui

relève de ses conditionnements liés au processus de socialisation dans une société sexiste.

Au cours de l'élaboration de cet écrit, j'ai pris la pleine mesure du rôle politique de la fonction de conseiller·e conjugal·e et familial·e. En effet, de par le cadre de son action, elle œuvre en faveur d'une prise de conscience, par l'ensemble de la société, de ses fonctionnements et de leurs conséquences sur les relations entre les individus.

## CONCLUSION

Cet écrit professionnel prend sa source dans un questionnement initial lié aux violences conjugales. Les lectures et les recherches que j'ai effectuées afin de dégager la problématique m'ont permis d'élargir mon questionnement aux violences faites aux femmes.

Au cours de cet écrit, j'ai cherché à comprendre pourquoi la parole des femmes victimes de violences ne pouvait pas être entendue jusqu'à ces dernières années. Qu'est-ce qui a pu générer de tels freins, depuis si longtemps, dans la reconnaissance de l'existence de ces violences ?

J'ai d'abord trouvé des éléments de réponse à travers le processus de socialisation en montrant la puissance de ses effets sur la construction de l'individu. Ensuite, l'apport sur le fonctionnement du cerveau, m'a, quant à lui, permis de comprendre comment se fabriquent les stéréotypes et préjugés à partir des représentations sociales. La définition des violences sexistes, sexuelles et conjugales a mis en lumière leur caractère systémique lié aux rapports de domination existant entre les sexes, et entretenus par d'importantes normes sociales sexistes. Enfin, les chiffres concernant ces violences attestent alors du poids de la culture du viol dans notre société. La socialisation des individus dans la société patriarcale, qui est la nôtre, explique la transmission des rôles genrés ainsi que la pérennité du sexisme.

Depuis 2017, cependant, on assiste à un mouvement de libération de la parole, soutenu par les mesures prises lors du Grenelle des violences conjugales en 2019. De nombreuses femmes ont osé verbaliser les violences dont elles ont été victimes. Aujourd'hui, il devient possible de nommer les violences sexistes et sexuelles. Cela semble donc signifier qu'elles peuvent être entendues et les victimes écoutées.

En 2021, une étape supplémentaire est franchie à la suite de la parution du livre de Camille Kouchner, *La Familia grande*, évoquant la problématique de l'inceste.

Dans les jours qui suivent, on assiste à une vague sans précédent de dénonciation d'incestes. Si la parole des femmes victimes de violences et la parole des enfants victimes d'inceste peuvent être reçues, alors dénoncer plus largement les violences sexuelles et sexistes devient possible. Les CCF ont pleinement un rôle à jouer dans l'accueil et l'écoute de ces victimes de violences. De même, elles ont toute leur place dans le travail de déconstruction nécessaire des stéréotypes sexistes dont la société est emprunte.

Enfin, pour enrichir cette analyse, il me semblerait intéressant d'agir sur un autre levier, les auteurs de violences, et de se questionner sur un éventuel profil d'agresseur. En effet, une telle démarche pourrait permettre de compléter la politique de prévention et d'actions afin de réduire considérablement, et durablement, les violences faites aux femmes.

## BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE

### Ouvrages

- BARBILLON Enrick, *Les filles sont nulles en maths et autres préjugés, Stéréotypes, préjugés, discrimination : ne vous laissez plus bernier par votre cerveau !*, Enrick B. Éditions, 2019.
- BLANC Aurélia, *Tu seras un homme - féministe - mon fils! Manuel d'éducation antisexiste pour des garçons libres et heureux*, Hachette Livre, Marabout, 2018.
- DARMON Muriel, *La Socialisation*, Armand Colin, 2011.
- HIRIGOYEN Marie France, *Le Harcèlement moral : La violence perverse au quotidien*, Pocket, 2020.
- KOUCHNER Camille, *La Familia grande*, Éditions du Seuil, 2021.
- LECOQ Titou, *Les Grandes Oubliées : Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, L'Iconoclaste, 2021.
- NGUYEN Swan, *Du prince charmant à l'homme violent : Prévenir les violences conjugales*, L'Esprit du Temps, 2020.
- REY-ROBERT Valérie, *Une culture du viol à la française : du « troussage de domestique » à la « liberté d'importuner »*, Libertalia, 2020.
- ROGERS Carl R., *Le Développement de la personne humaine*, InterÉditions, 2018.
- SALMONA Muriel, *Le Livre noir des violences sexuelles*, Dunod, 2<sup>e</sup> édition, 2019.
- SPRINGORA Vanessa, *Le Consentement*, Grasset, 2020.

### Articles

- LUIS Elisabeth, LAMBOY Béatrice, « Les compétences psychosociales : définition et état des connaissances », *La santé en action*, n° 431, mars

2015

- JEANGUIOT Nicole, « Des pratiques soignantes aux sciences infirmières », *Recherche en soins infirmiers*, n° 87, 2006.

### **Rapports ministériels**

- Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, "Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" », édition 2021.
- Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), « La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes », n °17, 2021.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Premier état des lieux du sexisme en France », Rapport, janvier 2019.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France en 2019 », 2020.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France », mars 2022.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022 », Rapport, février 2022.

### **Sitographie**

- Centre Hubertine-Auclert : [www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)
- Mémoire traumatique et victimologie : [www.memoiretraumatique.org](http://www.memoiretraumatique.org)

## RÉSUMÉ

Et si c'est vrai ?

C'est la question que je me suis posée lorsque cette femme m'a parlé des violences qu'elle subissait au quotidien. Mais pourquoi me la suis-je posée ? Pourquoi, trop souvent, ne croyons-nous pas les femmes victimes de violences conjugales lorsqu'elles parlent ?

Pour répondre à ces questions sur le sujet sensible, mais inévitable pour un·e conseiller·e conjugal·e et familial·e, des violences faites aux femmes, cet écrit professionnel mobilise d'abord le processus de socialisation pour éclairer son action déterminante dans la construction de l'individu. Puis l'apport en psychologie sociale vient éclairer la façon dont se construisent les stéréotypes et préjugés. Entre système patriarcal et sexisme, cette analyse cherche en effet à comprendre les fondements des violences sexistes et sexuelles. Elle met, enfin, en lumière le rôle crucial des conseiller.s conjugal.aux et familial.aux pour déconstruire les stéréotypes sexistes qui maintiennent encore aujourd'hui une culture du viol.